L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 2 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 17 juin 1943

Lettre d'Ottawa

LE FEDERAL N'A REÇU RIEN DE MM. GODBOUT ET DUPLESSIS AU SUJET DE LA PARTICIPATION

A M. Hanson, le premier ministre déclare qu'il ne se souvient pas qu'il y ait eu de représentation orale.—M. King prend une tangente pour répondre au député de Québec-Montmorency au sujet de la convenance d'adopter un drapeau national. —Le député de Gaspé avait raison.—L'ancien maire de Montréal n'obtient pas son élargissement du camp de concentration où il est détenu.

Ottawa—Au cours du débat sur l'absence des Canadiens français dans les commissions fédérales, au parlement de Québec, M. René Chaloult, député de Lotbinière, déclarait récemment qu'il était partisan de l'action discrète, à condition qu'on l'exerce. "Mais on ne l'exerce pas, affirmait-il. Je jugerais moi-même cette motion inopportune si je savais que par des voies plus diplomatiques mais aussi fermes, on fait les démarches nécessaires. Ces réclamations, nous les faisons, parce que ceux qui devraient les faire ne les font point."

Le député provincial de Lotbinière avait bien raison d'affirmer que le gouvernement de Québec n'entreprenait pas les démarches discrètes nécessaires pour exposer le point de vue des Canadiens français à Ottawa. La session fédérale vient de nous en fournir une preuve.

M. Edouard Lacroix, député de Beauce et membre du bloc populaire canadien, avait inscrit au feuilleton de la Chambre des communes l'avis de motion suivant: "Copie de tous les documents, mémoires, correspondance et télégrammes, du 25 août au 1er octobre 1939, au gouvernement fédéral par le gouvernement de la province de Québec au sujet de la participation du Canada à la guerre mondiale." Le premier ministre King a répondu: "J'ai fait faire des recherches pour découvrir s'il y avait eu des mémoires, de la correspondance, des télégrammes et autres documents adressés par le gouvernement de la province de Québec au gouvernement fédéral au sujet de la participation à la guerre, j'ai été incapable d'en découvrir du début de la guerre jusqu'à présent."

Ce qui frappe, dans cette réponse, c'est que le premier ministre King va beaucoup plus loin que la question. Le député de Beauce ne demandait des renseignements que sur la période s'étendant du 25 août au 1er octobre 1939. Le premier ministre King déclare que le gouvernement fédéral n'a reçu ni mémoires, ni correspondance, ni télégrammes, ni autres documents, au sujet de la participation du Canada à la guerre, de la part du gouvernement de la province de Québec, depuis 1939.

M. Hanson, ex-leader de l'Opposition voulut obtenir plus de précision. Il demanda: "Le gouvernement de la province de Québec a-t-il fait, cependant, des représentations orales?" M. King répondit: "Je ne puis répondre pour tous les autres ministres, mais je ne me souviens d'aucune."

Or, lorsque le Canada déclara la guerre, M. Duplessis, leader de l'Union nationale, était premir ministre de la province de Québec. Battu aux élections provinciales tenues le 23 octobre 1939, il fut remplacé par M. Godbout, comme premier ministre. Depuis lors, M. Godbout dirige le gouvernement de Québec.

La déclaration de M. King possède une valeur historique. D'après le témoignage du premier ministre du Canada, jamais, pndant leur durée d'office comme chefs du gouvernement québecois, M. Duplessis ou M. Godbout n'ont adressé de mémoire, de correspondance, de télégrammes ou d'autres documents au gouvernement fédéral touchant la participation du Canada à la guerre. Quant aux représentations orales, M. King ne se souvient pas que le gouvernement de la province de Québec en a faites sur le même sujet. Voilà qui est très important pour ceux qui demain écriront l'histoire de notre temps.

OU IL EST QUESTION DE DRAPEAU

Il y a deux Lacroix à la Chambre des communes, d'abord le député de Beauce dont nous venons de parler, puis celui de Québec-Montmorency. Ce dernier s'est fait une spécialité de poser des questions au gouvernement au sujet de l'adoption d'un drapeau national pour le Canada. Le député de Québec-Montmorency est revenu à la charge. "Quelle mesure, demanda-t-il, le gouvernement prend-il pour mettre fin à l'état déplorable provoqué par le fait que de tous les pays du monde le Canada est le seul à ne pas avoir de drapeau?" Le premier ministre excelle à répondre d'une manière ambigüe. Sa tournure d'esprit, ennemie des déclarations franches, le pousse à agir comme cela. C'est chez lui comme une seconde nature.

Voici comment M. King répondit: "Cette question énonce un fait qui ne saurait, je crois, être établi. En premier lieu, il n'est pas exact de dire que le Canada ne possède pas de drapeau. En second lieu, je suis loin d'être sûr que l'état de choses actuel est déplorable. Je ne crois pas qu'il vaille de répondre à la question telle que rédigée."

La fin de la réponse indique que M. King était piqué de l'insistance que le député de Québec-Montmorency met à réclamer un drapeau national propre au Canada. M. Wilfrid Lacroix s'est peut-être mal exprimé. Alors qu'il aurait dû parler de drapeau national, il a parlé simplement de drapeau. Il n'en fallait pas plus au premier ministre pour profiter de cette imprécision, et chercher une voie d'évitement. Certes, le Canada a des drapeaux; il en arbore plusieurs. Mais, ce que voulait dire le député de Québec-Montmorency, c'est que le Canada ne possède pas de drapeau national à lui: ce qui est vrai. Quoique pense, le premier ministre, c'est là un fait déplorable.

CONVERSION D'UN ANGLO-CANADIEN

Depuis le commencement de la guerre, l'opinion favorable à l'adoption d'un drapeau national pour le Canada grandit. Nous venons de le constater à la Chambre des communes. L'autre jour, M. Graham, député de l'Ouest a dit: "Un mot, en terminant, d'une question qui suscite depuis quelque temps de la dissidence au sein de la population de notre pays. Je dois avouer que jusqu'à récemment je ne m'étais pas formé d'idée bien arrêtée sur l'adoption d'un drapeau canadien, mais je crois devoir dire maintenant qu'à mon avis le moment est venu où, par égard pour l'ampleur de l'effort de guerre de notre pays, par égard pour la dignité de notre nation et sans la moindre manifestation de déloyauté envers la mère-patrie, par égard pour les marins à bord de nos navires et pour nos soldats qui ont combattu et qui combattront sur les champs de bataille du monde, ainsi que pour nos armées de l'air, il nous faudrait un drapeau distinct symbolisant les traditions et les aspirations du noble pays qui est le leur. Pour ma part, je crois le moment venu d'adopter un drapeau canadien, et je pense que la vaste majorité de nos concitoyens partegent cet avis."

Le premier ministre a beau soutenir que la situation actuelle n'est pas déplorable. Il cache sa véritable pensée ou il fait preuve d'un étrange complexe d'infériorité de même nature que celui dont souffrent nos Canadiens à mentalité coloniale. Les étrangers qui sont de passage au pays n'en reviennent pas lorsqu'on leur dit qu'ici le gouvernement canadien ne juge pas opportun que le Canada possède son propre drapeau national.

(suite à la dernière page)

Les réabonnements

Nous avertissons nos abonnés de la première heure que le temps est venu de renouveler leur abonnement. Nous comptons que vous ne tarderez pas à vous acquitter de cette charge qui sera la preuve de votre attachement à l'Ami du Peuple et à l'oeuvre qu'il a entreprise.

Détail: prix de l'abonnement: 1 an, $2.00; 6 mois $1.25.

LA DIRECTION

Les mineurs à leur poste

Plusieurs mineurs qui désiraient être transférés pour travailler dans d'autres industries essentielles, furent persuadés, samedi dernier, de rester aux mines, dans le district de Sudbury et de faire leur part pour la victoire et la civilisation. Une session spéciale de la cour régionale des relations ouvrières a entendu les appels. La cour s'est réunie à Sudbury sous la présidence de Dan Barker, de North Bay. Lorsque M. Barker a demandé aux mineurs de garder leur ouvrage, il a affirmé qu'il croyait que la guerre finirait cette année .. et soudainement. Une partie de l'apport des mineurs au combats, doit nécessairement être un sacrifice temporaire de gains matériels, dit M. Barker.

Vote des soldats

Les soldats au Canada, aussi bien que ceux d'outre-mer devront voter par mandat dans la prochaine élection de l'Ontario. On est à distribuer les formules de mandats actuellement. Les formules de mandats serviront pour les hommes et femmes en service actif en dehors de la province. Les hommes et femmes dans les camps d'entraînement de l'Ontario voteront aux camps. Ceux qui désirent des formules de mandats pour leurs parents ou amis qui sont en service actif doivent écrire ou se rendre au bureau de E. D. Wilkins, greffier de la cour de Sudbury.

Il gagne une bourse

Raymond Tremblay, étudiant de 17 ans au collège Sacré-Coeur, a gagné la bourse Parker avec un travail sur les Martyrs Canadiens. Les bourses Parker furent établies par feu Sir Gilbert Parker et tous les élèves des collèges affiliés à l'Université de Laval de Québec peuvent concourir. Raymond Tremblay est élève de Belles-Lettres. Ses parents sont M. et Mme J.-A. Tremblay, de Timmins. Nos félicitations à l'heureux gagnant et au collège Sacré-Coeur

Les gobe-sous

Le conseil de la ville a encore changé d'avis au sujet des gobe-sous ou pinball machines à Sudbury. Au lieu de passer l'édit qui bannirait ces machines, en troisième lecture, le conseil a décide de les licencier. Le bill pour bannir les machines fut proposé au conseil, il y a quelques semaines et fut passé à deux lectures. Dans l'entretemps, le conseil obtint des renseignements de divers centres qui avaient banni les machines. Les échevins ont déclaré hier soir que la licence de $25 imposée sur les gobe-sous, fournirait un revenu pour les terrains de jeux des enfants...

Il reçoit ses ailes

R. G. Régimbal, un jeune homme de Sudbury a reçu ses ailes comme pilote dans l'aviation canadienne, à Centralia. Il était parmi un groupe de jeunes gens du nord Ontario qui ont été promus. Les autres du nord sont T. J. Delaney, de Chapleau et E. M. Henderson, de Kirkland Lake, qui sont devenus bombardiers et navigateurs, à Malton. Le seul finissant de North Bay fut le chef-aviateur G. T. Alger, qui est sorti de l'école d'Ottawa.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DIOCESAIN A SUDBURY

MESSE A MINUIT

A minuit, une grand'messe solennelle était célébrée tout spécialement pour les travaillants. Mgr Stéphane Côté, P.D., curé de Chelmsford officiait; le P. McNab était diacre et le P. G. Parent sous-diacre. L'église Sainte Anne était comble. Cinq prêtres avaient entendu les confessions avant la messe et le nombre de communions était réellement édifiant. A partir de 6 heures le matin jusqu'à 8 heures, il y eut une messe à toutes les demi-heures.

A 8 heures avaient lieu la première communion des enfants du jardin de l'enfance; tous les enfants de la paroisse Ste-Anne étaient présents pour cette circonstance.

MESSE PONTIFICALE

A 10 heures, Mgr R. H. Dignan, évêque du diocèse faisait son entrée à l'église; une haie d'honneur était formée par les croisés qui lançaient des fleurs sur son passage. A la messe Monseigneur était assisté par le P. Filiatrault comme sous-diacre et le P. Tourangeau comme diacre. Le diacre d'honneur était le R. P. H. Gauthier, S.J. et le sous-diacre d'honneur, le R. P. Keiffer. Le R. P. Séguin était assistant et le R. P. Adams, maître de cérémonie. Un nombre imposant de membres du clergé étaient présents à cette messe parmi lesquels nous remarquions Mgr Coallier, P.D.; les RR. PP. Vaillancourt, Fortier, Parent, Leacy, Dwyer, St-Pierre, Desautels, Hussey, Thériault, Sturgeon, Campeau, Montague, Perrault, Blais, Pouliot, Legault, Michaud, Côté, Daoust, Guévremont, Murphy, Skillen. M. l'abbé L. Villeneuve portait la crosse.

Sous la direction du Dr R. Tanguay, la chorale mixte de la paroisse Ste-Anne exécuta le chant majestueux pour accompagner la messe pontificale.

HEURES SAINTES

A 11 heures avait lieu l'heure d'adoration pour les enfants de première et de deuxième années des écoles; à midi, l'heure sainte pour les croisés; M. l'abbé Tourigny fit le sermon de circonstance qui fut très goûté de tous les jeunes. A 2.15 p.m. tous les enfants des écoles anglaises et françaises se réunissaient à l'église pour une heure sainte; le P. Regan fit le sermon anglais et le P. G. Parent celui en français. A 3.30 venait le tour des adultes tant anglais que français; le P. Dufresne et le P. J. C. Humphrey, V.G. étaient les prédicateurs de cette heure sainte.

A 3 heures une réunion liturgique spéciale avait lieu à la salle paroissiale. Tout le clergé était présent pour discuter sur la messe. Un travail fut présenté par M. l'abbé O. Racette, curé de Verner. Une messe blanche fut célébrée par le R. P. Hussey, pendant laquelle les assistants discutèrent.

LA PROCESSION DU T. S. S.

Par une temprature idéale toute la population catholique de Sudbury et du diocèse se réunissait pour manifester ouvertement sa foi en l'Hostie en L'accompagnant à travers les rues de la ville. Inutile de souligner la multitude qui se pressait en rangs sur les rues pour l'occasion et celle non moins imposante des gens qui soit par curiosité ou pour autres raisons encombraient les trottoirs et les édifices pour saluer le Christ à son passage.

Nous donnons ici l'ordre qu'a suivi la procession:

1. La fanfare du Collège Sacré-Coeur.
2. La Croix de Procession portée par M. l'abbé F. Parent, et les Acolytes.
3. Les Croisés: section des fillettes.
4. Les filles des écoles françaises et anglaises.
5. Les guides en uniformes, de Ste-Anne et de Copper Cliff.
6. Les scouts de Ste-Anne et de Minnow Lake.
7. Les louveteaux de la 2ème Sudbury.
8. Les enfants de Marie de toutes les paroisses.
9. La ligue des dames catholiques, de toutes les paroisses.
10. Les dames de Ste-Anne de toutes les paroisses.
11. Les gardes-malades en costumes.
12. Les dames anglaises et françaises de toutes les paroisses.
13. Les révérendes soeurs de Ste-Croix, de l'Assomption, de la Sagesse et de St-Joseph.
14. Les enfants de choeur en soutane et surplis.
15. Le clergé en soutanes et surplis au nombre de 72.
16. Les prêtres en ornements sacerdotaux au nombre de 24.
17. Le Très Saint Sacrement porté par Mgr Dignan, assisté par le P. Leclerc comme diacre et le P. Mulligan comme sous-diacre.

Portaient le dais MM. M. Collin, T. Mulligan, L. Hennessey, M. J. Frawley, J.-C. Gravelle, A. Pournier, A. Boulay, O. Burns.

Une garde d'honneur formée par 18 représentants de la Marine ca-

(suite à la dernière page)

A propos de cour juvénile

A moins que le conseil de la ville ne consente à payer le salaire d'un juge et d'un officier de la cour qui siègeront à l'année, Sudbury n'aura pas de cour juvénile. Une délégation de trois personnes s'est rendue auprès du procureur général Eric Cross, la semaine dernière et M. Cross a annoncé qu'il consentait à établir une cour. M. V. T. Chapple, un membre de la délégation, a expliqué aujourd'hui que M. Cross a insisté qu'une cour intermittente ne serait pas satisfaisante. Le juge et l'officier de la cour doivent siéger à l'année, dit-il, pour que la cour soit un succès. Le juge de Toronto visitera probablement Sudbury pour expliquer le fonctionnement de la cour.

On retrouve le coffre-fort

Un coffre-fort volé de la Pioneer Construction Company a été trouvé dimanche après-midi, deux milles plus loin. Le coffre-fort était tout bossé et les pentures et la serrure avaient été écrasées avec une massue. Le chef constable Joe Mulligan, de l'arrondissement de McKim a trouvé le coffre-fort après avoir suivi une série d'empreintes semblables à celles trouvées près de l'endroit du vol. Les voleurs n'ont trouvé que six dollars et 6 cents et trois carnets de rationnement pour l'essence. Mais ils ont oublié $200 de timbres d'assurance-chômage et $100 en certificats d'épargne. Le chef Mulligan croit qu'une femme et au moins deux hommes ont participé au vol. On a trouvé des empreintes de souliers de femme dans les alentours.

Chemins de fer pour Sudbury

Sudbury aura peut-être deux grandes artères de chemin de fer, après la guerre. Le président du chemin de fer national, R. C. Vaughan, qui était en visite à Sudbury dit que le Canadien National allait changer peut-être la route du chemin de fer, afin de passer par Sudbury. M. Vaughan faisait partie de l'exécutif de l'ancienne compagnie Canadian Northern, et avoue qu'il y a eu manque de jugement lorsqu'on fit passer la principale artère à l'est de Sudbury. Le président du Canadien National dit qu'il ne connaît pas la décision de la compagnie, mais il croit que l'importance de Sudbury justifie le changement.

La Femme et son Foyer

Une démarche distinguée

N'avez-vous jamais été attirées, chères lectrices, par le spectacle d'une jolie femme artistiquement maquillée, habillée avec goût et dont la stature imposante vous séduisait particulièrement? Mais n'avez-vous pas éprouvé, parfois, à son approche, une certaine déception? C'est que, sans doute, en l'observant, sa démarche apparaissait disgracieuse, ses gestes sans charme. Peut-être possédait-elle une beauté admirablement proportionnée de corps et des traits réguliers, mais sans aucun sens du rythme de la démarche, perdant ainsi la plus grande partie de son élégance, alors qu'une femme sans beauté précise peut, par son allure seule, devenir incomparable.

Cette science du mouvement, nous pouvons l'acquérir si nous avons quelque énergie et beaucoup de bonne volonté.

La façon dont vous marchez, le port de la tête, toute votre attitude enfin doit être mesurée, tout en restant souples et naturels. Votre visage doit refléter une expression de contentement, de bonheur de vivre: c'est là une cause primordiale de réussite dans la vie.

A notre époque, il faut avoir le souci constant de nos moindres gestes, et les accomplir tous avec un désir de perfection et de beauté d'où naîtra nécessairement la distinction naturelle que nous envions à certaines femmes exquises, véritables reines de l'attitude.

Il est entendu que nous savons toutes marcher, mais cependant voyez combien la silhouette des passantes dans la rue est trompeuse: certaines semblent si vieilles par leur allure! D'autres, au contraire, conservent une allure juvénile quel que soit leur âge . . . La grâce de la démarche, l'attitude élégante résident uniquement dans la souplesse: souplesse des membres, souplesse de la colonne vertébrale, souplesse en un mot d'un corps parfaitement équilibré.

FLORE CHAPUT

Le charme d'un sourire

Si l'on soulevait ce coin de voile: un sourire.

Cette petite contraction de la bouche et des yeux qui fait devenir le coeur plus léger et l'âme plus douce.

Ce cher sourire féminin devant lequel on reste parfois déconcerté, attiré, intrigué et si souvent ému.

Ce doux sourire qui parle si éloquemment.

Même quand il ne veut pas dire ce qu'il voudrait tant dire.

Mais qui laisse deviner un tas de choses qui fait qu'on veut en connaître davantage.

Une femme qui sourit éclaire le lieu où elle se trouve et donne aux personnes qui l'entourent l'impression d'être une fleur laissant flotter autour d'elle son parfum.

Tous les sourires ont un charme particulier.

Le sourire heureux de l'enfant qui donne la joie à tout venant, un sourire qui n'hésite jamais et qui est comme un défi à toutes les méchancetés de la vie.

Le sourire confiant de l'adolescent, un sourire qui ne doute de rien et qui veut boire à toutes les coupes comme à une source enchantée.

Le sourire magnifique de la femme aimée, un sourire qui est au-dessus de toutes les contingences et de toutes les banalités.

Le sourire héroïque de celles qui luttent sans cesse, un sourire qui vaut plus cher que de l'or parce que si difficile.

Le sourire tranquille de l'aïeule, ce sourire qui donne le repos et l'apaisement aux coeurs inquiets.

Sourires de femmes, lumières de joie, que deviendrait le monde s'il vous prenait fantaisie un jour de ne plus briller?

Mais c'est un caprice auquel une femme ne peut songer, pas plus que le soleil ne peut retirer sa chaleur, l'oiseau son chant, et la fleur son parfum.

Le sourire est chose essentielle et nécessaire à la nature féminine.

Et j'en connais un entre autres, un sourire incomparable de jeune fille.

Un sourire mystérieux et fascinant fait de raillerie, de douceur, et comme longtemps retenu.

Un vrai sourire de femme qui possède son secret.

Et personne ne peut dire le secret de son coeur.

FRANÇOISE.

Quand on parle d'étiquette

On manque fréquemment aux règle de la bienséance sans même s'en apercevoir. Prenons par exemple un petit détail qui a trait à la correspondance:

Est-il permis selon l'étiquette de se servir du papier d'affaires pour l'envoir de lettres personnelles?

Un homme ne doit, sous aucun prétexte, se servir du papier d'affaires pour écrire ses lettres personnelles. Quant à une femme, elle ne doit jamais, elle non plus, se servir du papier d'affaires de son époux pour sa correspondance.

Les abbréviations

Il faut également se rappeler que les abréviations ne sont pas de mise dans aucune lettre. Il vaut toujours mieux écrire tout au long, surtout dans les missives qui ne sont pas intimes.

La patrie

"Comme le dit un vieil adage: Rien n'est si beau que son pays"...

A cette heure où la guerre fait rage sur le vieux continent et où la menace se rapproche insensiblement du nôtre, ces vers du poète prennent une signification nouvelle. "Rien n'est si beau que son pays..."

La patrie c'est un peu comme un être cher dont la présence nous est une source de joie paisible, mais dont on n'apprécie pas suffisamment les mérites avant que de l'avoir perdu. Qu'il vienne à nous manquer, et aussitôt ses qualités, une à une, se dessinent avec une netteté surhumaine, hantant notre souvenir avec une acuité comparable à celle du remords. Ennui ou nostalgie? Deux mots qui ne désignent qu'un seul et même sentiment.

Pour la plupart des hommes, le pays, la petite patrie personnelle, est symbolisé par le coin de terre qui les a vus naître; par la province ou le comté où leur famille a fait souche, puis a essaimé.

La patrie, c'est un peu de tout selon le hasard qui nous a fait naître au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. La patrie, c'est tout ce que nous aimons.

HELENE.

Bonne cuisine

SOUPE AUX GRANDS-PERES

1 pinte de soupe de bouillon, éclaircie
1 tasse de chou, laminé
½ piment vert, laminé
½ petit oignon, laminé
2 saucisses coupées en anneaux

Faites cuire les légumes et les saucisses dans 1 tasse d'eau bouillante, salée au goût, pendant 10-15 minutes. Ajoutez au bouillon et faites chauffer ensemble. Lorsque la soupe bout, laissez tomber les grands-pères ayant là grosseur d'une bille. Recouvrez et faites cuire 5 minutes. Suffisamment pour 6.

• •

PUDDING AUX POMMES

6 pommes
½ tasse de sucre brun
Du beurre
Du pain séché

Après avoir pelé les pommes, les mettre en tranches dans un plat; ajouter le sucre brun et recouvrir le tout de pain sec émietté, ajouter quelques petits morceaux de beurre pour jaunir.

Faites cuire le tout dans un fourneau à 300 degrés durant ¾ d'heure.

L'importance des conditions d'habitation

"Le problème du logement ne n'arrête pas à la brique, au ciment, aux pierres qui composent l'habitation. Il affecte—et plus tôt qu'on ne le croit—la substance même de la vie humaine".

C'est en ces termes que s'exprimait récemment le R. P. Jean d'Auteuil Richard, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire, devant des groupes d'institutrices et de gardes-malades, au cours d'une réunion sous les auspices de l'Union Economique d'Habitations.

"Comme dans la plupart des pays, continua le conférencier, nous avons voulu ignorer cette influence profonde, tant physique qu'intellectuelle et morale, des conditions de l'habitation sur la famille et l'individu. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Aujourd'hui, dans notre grande métropole en particulier et dans la plupart de nos villes canadiennes et québecoises, des milliers de familles sont menacées de toutes les déchéances, constituant un véritable péril social et national, tandis que des dizaines de milliers d'autres familles ne trouvent pas à s'épanouir normalement à cause d'une organisation sociale défectueuse qui empêche de bénéficier des dons si généreusement départis au monde par la divine Providence: l'air, la lumière et l'espace.

"Aussi peut-on légitimement considérer l'état d'habitation dans un pays comme le baromètre de la santé sociale de la nation".

En terminant le R. P. Richard a félicité les dirigeants de l'U.E.H. de leurs heureuses initiatives en faveur de l'amélioration du milieu familial qui a valu à la métropole la création d'une cité-jardin.

L'inspection printanière des toitures

Le mois de mai n'est pas seulement le mois des déménagements, c'est aussi le mois d'inspection des toitures. Les constructeurs et les compagnies, fabriquant le matériaux de construction conseillent à tous les propriétaires de maisons d'habitation et d'établissements commerciaux de faire examiner les toitures de leurs immeubles à cette époque de l'année.

A ces temps-ci de l'année les intempéries de l'hiver et du printemps causent souvent des dommages qu'il faut réparer immédiatement. Il est plus économique de réparer au printemps les dommages, causés à la toiture de sa propriété durant l'hiver que d'attendre que cette toiture se désagrège.

Si l'état de la construction est satisfaisant le constructeur que vous aurez consulté vous rassurera. Si des réparations sont jugées nécessaires, il préciera le détail des travaux à effectuer. Il est très utile à cette époque de l'année d'avoir recours aux services d'un expert concernant l'état des toitures de vos immeubles.

FIELD

Field, (D.N.C.)—MM. Georges et Fernand Lafleur, Mlle F. Potvin, Rita, Thérèse, Laurence Hamilton, tous de Sudbury, visitaient les familles Boisvenue.

MM. Joseph et Xavier Boisvenue, d'Ottawa, ont passé une semaine chez leur frère, M. Isaïe Boisvenue.

M. et Mme Théodore Gagné, de Sturgeon Falls, étaient parmi nous dimanche.

M. et Mme Fabien Miron et Mme C. Morin, sont allés à Sturgeon Falls dimanche dernier.

Mlle Rhéa Leblanc, de Ssturgeon Falls a passé la semaine dernière chez sa soeur, Mme Louis Brun.

M. Arthur Larocque a été conduire son fils, Gérald, à l'hôpital de Sturegon Falls, vendredi dernier.

MM. J.-Z. Vinet, Narcisse Gervais et Mme Aimé Fortier, sont partis jeudi matin pour Montréal, de retour dans trois semaines.

Jeudi dernier a eu lieu la première communion des petits enfants.

Mme E. Allard, de Sturegon Falls, était de passage chez des amis ici dimanche dernier.

M. et Mme Raymond Roy ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Hector-François. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Clément. Porteuse, Mme Edouard Laurin.

M. et Mme Rosario Paquette ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rita-Carmen. Parrain, M. Donat Lamoureux, marraine, Mlle Rita Lamoureux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Athanase Lamoureux.

M. Marcel Vézina, stationné à Truro, N.-E. et Mme Léo Laliberté, de Détroit, ont été appelés au chevet de leur père, M. Gilles Vézina, dangereusement malade chez sa fille, Mme François Desjardins.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

De beaux volumes

pour les mamans et les jeunes filles

• •

BRIGITTE JEUNE FILLE, JEUNE FEMME

Pas un roman, ni une biographie, mais une vie de jeune fille à la mode, qui s'amuse bien, mais se conserve bonne et trouve l'homme de son rêve . . .

• •

BRIGITTE MAMAN

Confidences d'une jeune maman, journal intime, récit bien moderne, poème émouvant de vie familiale, livre de spiritualité, roman d'amour, c'est à la fois tout cela.

• •

BRIGITTE ET LE BONHEUR DES AUTRES

Sensible, ardente, joyeuse envers et contre tout, Brigitte ne travaille que pour son mari, ses enfants, son prochain. Elle aime la vie, elle a une aptitude merveilleuse à faire sien tout ce qu'elle y trouve de beau et de bon. Elle sème du bonheur partout.

• •

BRIGITTE ET LE DEVOIR JOYEUX

Si l'on sait découvrir, dans la tâche qui nous revient, tout ce qu'il y a de beau et de grand, on trouve dans l'austère devoir, à travers la gêne et les soucis, la joie que Brigitte a vécue. Son exquise personnalité nous suggère tout un programme.

• •

BRIGITTE FEMME DE FRANCE

On pourrait aussi bien dire: Brigitte femme du Canada. Le bon Dieu a créé de splendides choses qu'on oublie souvent de regarder. Veut-on apprendre à trouver le bonheur dans son milieu, dans les choses toutes simples qu'on a sous les yeux? Qu'on lise Brigitte femme de France.

• •

Chaque volume: $1.00; par la poste: $1.10.

En vente à la librairie "Loisirs", 82 rue Beech.

Salon de coiffure

EDDIE

Grand Spécial sur Ondulation. Permanente

$10.00 pour $6.25 — $7.50 pour $4.00

$ 5.00 pour $3.00 — $3.50 pour $2.25

$1. pour un permanent

82 RUE BEECH (En face du Marché) TEL. 8-8791

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" parait tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 17 juin 1943

L'Ami du Peuple a un an

Le 11 juin, l'Ami du Peuple a compté son premier anniversaire de naissance. Pour beaucoup, ce jour passa comme les autres; mais pour ceux qui sont intéressés à l'oeuvre entreprise par le journal, pour ceux qui sont ses amis fidèles, ses collaborateurs, c'est avec joie qu'ils voient l'*Ami du Peuple* entreprendre sa deuxième année.

Et si l'on regarde en arrière, si l'on remonte au premier numéro paru le 11 juin 1942, où l'*Ami du Peuple* se fixait comme but principal: l'éducation du peuple, nous croyons qu'il n'a pas manqué à la ligne de conduite qu'il s'était fixée. L'*Ami du Peuple*, s'est fait un culte de la vérité. Lorsqu'il a fallu parler, il l'a fait sans crainte ni exagération. Il a parlé franchement comme il sied à des Canadiens français catholiques de le faire. L'*Ami du Peuple* existe pour bien des nôtres, pour leur survivance et non pas pour son propre bien pécunier. Voilà le secret de sa ligne de conduite pour l'année qui vient de se terminer. Pour celle qui commence, il continuera dans le même esprit.

Pour poursuivre son oeuvre, pour faire mieux encore que ce qu'il a fait, l'*Ami du Peuple* ne cache pas qu'il a besoin de l'aide de ses amis. De même que ces derniers par leurs dons, par leur dévouement lui ont permis la naissance, il leur appartient encore et toujours de le propager, par les abonnements surtout, de le défendre, lorsqu'on l'attaque injustement. A des amis fidèles il est permis de demander plus qu'à tout autre et l'*Ami du Peuple* se prévaut de cela.

Donc, collaborateurs, lecteurs et amis, donnons-nous la main. Propageons le journal français de Sudbury et de la région avant tout autre, aidons-le à s'améliorer. L'*Ami du Peuple*, pour sa part, promet de rester fidèle à sa maxime audacieuse, que nous aimons tant parce qu'elle est si française par son sens et par l'histoire.

"Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".

Camille LEMIEUX

Une situation qui n'a pas de bon sens

"Produisez, produisez", ne cesse de s'écrier notre gouvernement à nos cultivateurs. Mais par en arrière, il semble faire son possible pour arrêter la production. Ces paroles si absurdes qu'elles paraissent, se voient appliquées actuellement dans notre région.

Avec la drôle d'idée "qu'il faut épargner le caoutchouc et la gazoline, on laisse se gaspiller des centaines de mille livres de crème par semaine. Avec une idée semblable, on a arrêté la production des bidons pour contenir la crème. "Qu'ils se tirent d'affaires", semblent se dire nos gouvernants.

Sans doute, croient-ils que la classe agricole est très fortunée dans le district! Qu'elle a les moyens d'arranger tout, d'avoir des glacières appropriées pour conserver ses produits frais en attendant les rares visites du camion.

Mais que nos gouvernants sachent ceci: avec leur pauvre politique agricole des dernières années, ils ont fait à nos cultivateurs une situation lamentable. Ils manquent de tout: à partir des commodités les plus élémentaires jusqu'aux glacières qu'ils considèrent comme un luxe tant cela semble être hors de portée pour eux.

Il y a donc des mesures à prendre! Pas des mesures dans six mois mais immédiates. Si le ministère de l'agriculture doit s'élever en dictateur pour remédier à la situation, qu'il le fasse sans tarder. Une situation comme ça ne peut durer et nos gens ne comprendront jamais qu'on prive le pays de ce qu'il a absolument besoin pour poursuivre la guerre—la nourriture—qu'on laisse gaspiller leur meilleur produit—la crème—qu'on les envoie même à la ruine pour l'amour de quelques pneus, de quelques gallons gazoline, et de quelques bidons . . .

Camille LEMIEUX

Ces illettrés de Salazar

Sous ce titre, un Anglo protestant, M. Aubrey F. Bell, établit dans Relations, en réponse à une affirmation contraire, que le chef actuel du Portugal, Salazar, a compris les bienfaits de l'instruction et en fait bénéficier le peuple. L'article de M. Bell est précédé de cette note de la Rédaction:

"Parlant récemment à l'Union démocratique du Canada français, **M. Jean-Louis Gagnon "dénonçait avec feu"**, entre autres choses, le "fascisme mitigé" de Salazar et le "complot d'analphabétisme (au Portugal) pour restreindre le savoir à une petite aristocratie de personnes..." (Le *Canada*, 20 mai). D'après une information qu'il recueillit lors d'un rapide passage à Lisbonne, "80.8% de la population n'a pas la chance d'apprendre à lire parce qu'on a fermé les écoles primaires . . ." Devant ces affirmations qui relèvent de la littérature d'escale, voici le témoignage d'un homme de grande culture, anglais et non catholique, qui a vécu pendant de nombreuses années, jusqu'à la guerre, au Portugal et qui connait intimement le peuple portugais. Les bonnes causes — celle de la démocratie chrétienne en est une — méritent d'être défendues par autre chose que les demi-vérités et les faussetés, et la bonne entente entre les nations ne saurait qu'y perdre à l'utilisation consciente ou non de la calomnie et du mépris."

Et les catholiques?

L'un de nos lecteurs nous adresse une coupure de la *Presse* du 19 mai, sur *La célébration de la Pâque juive*, qui se termine ainsi:

Les milliers de Juifs portant l'uniforme dans les forces armées au Canada pourront suivre, dans la pleine mesure que le leur permettront les exigences de la vie militaire, toutes les cérémonies religieuses de cette semaine. La fête est observée pendant une semaine par les Juifs réformés et huit jours par les orthodoxes.

Les quartiers généraux des services de l'armée canadienne ont pris les mesures pour que tous les Juifs et Juives en service actif obtiennent un congé les deux premiers et les deux derniers jours de la fête.

Sur quoi notre correspondant fait observer:

Dans une quinzaine, les catholiques célébreront leur première fête religieuse de l'année (l'Ascension).

Il serait intéressant de savoir quelle décision prendront les autorités du gouvernement fédéral, *au sujet de la parfaite observance des quatre fêtes religieuses des catholiques, au service de sa Majesté.*

Si les Juifs obtiennent congé et permission *pour célébrer leurs fêtes — pourquoi serait-il refusé aux catholiques* de chômer *leurs jours de fêtes religieuses?...*

A plusieurs reprises déjà ces fêtes ont été demandées, sans qu'on ait obtenu jusqu'à ce jour entière satisfaction.

L'on ne voit pas bien, en effet, pourquoi le gouvernement ne traiterait pas les catholiques avec une libéralité semblable à celle dont il paraît faire preuve envers les Juifs.

Et il ne devrait pas tarder à annoncer qu'il en sera ainsi.

O. H.

Le Devoir

Les catholiques aux Etats-Unis

D'après le "Catholic Directory" pour 1943, publication officielle qui vient de paraître à New York, le nombre total des catholiques pour les Etats-Unis, l'Alaska et les îles Hawaï serait de 22,945,247, une augmentation de 398,005 sur l'année 1941. Cette augmentation est répartie dans 51 diocèses, 39 sont restés stationnaires et 27 ont subi de légères pertes. Les diocèses les plus nombreux sont: Chicago, 1,598,900; New York, 1,111,718; Boston, 1,092,078; Brooklyn, 984,905; Pittsburg, 694,472.

La dissolution du Comintern

S'il faut se réjouir de la disparition de la Troisième Internationale, cet événement ne fait pas disparaître cependant le danger du communisme au Canada, et plus que jamais nous devons nous prémunir contre sa propagande. C'est en effet pour permettre aux différents Partis communistes établis maintenant à travers tout l'univers d'agir plus librement dans leur propagande, en l'adaptant à leurs propres milieux et sans que leur action subversive puisse compromettre Moscou auprès de ses alliés, que le Comintern rompt, au moins apparemment, —car avec Moscou on ne sait jamais,—tout lien avec eux. Mais le Comintern ne désavoue aucunement ses fausses théories et il se garde bien de recommander aux Partis communistes de cesser leur travail. Ceux d'ailleurs des Etats-Unis et du Canada prétendaient qu'ils s'étaient séparés du Comintern depuis 1940, ce qui ne les a pas empêchés d'accomplir depuis cette époque une oeuvre absolument contraire aux vrais intérêts de ces deux pays. Plus que jamais donc, nous nous devons de combattre le communisme et de nous opposer aux efforts de ses adeptes pour faire de la nation canadienne une nation soviétique.

Quelques précisions

Tout récemment, Mme Robert Burns accordait un interview à un reporter du Sudbury Daily Star (26 mai 1943). Mme Burns, née Suzanne McCormick, septuagénaire encore alerte, rappela des souvenirs qui ont certes intéressé les amateurs de la petite histoire. Arrivée à 18 ans avec ses parents, elle fut témoin des premiers temps de notre ville. Car les McCormick figurent les premiers sur la liste des familles pionnières de Sudbury.

Quelques affirmations échappées au cours de l'entretien ou mal recueillies par le reporter semblent trop vagues et prêtent à discussion. Qu'on nous permette de légères rectifications, malgré tout le respect que nous avons pour l'expérience des personnes âgées.

"M. STEPHEN (JEAN-ETIENNE) FOURNIER, AFFIRME Mme BURNS, N'EST PAS LE PREMIER MAITRE DE POSTE A SUDBURY; CET HONNEUR REVIENT A MON MARI QUI FUT ASSERMENTE A L'AUTOMNE DE 1883".

Une lettre reçue le mois dernier du Ministère des Postes, fournit des renseignements exacts sur les premiers maîtres de pote de notre ville. D'après ce document officiel d'Ottawa, lorsque le gouvernement Fédéral établit le service postal à Sudbury, LE 1er AVRIL 1883, il en confia la charge à M. Herbert Gilroy. Par cette nomination, il appert que M. Gilroy est le premier maître de poste de notre ville. A cette date, Sudbury n'était guère plus qu'un campement de la Compagnie du Pacifique canadien, les premières familles pionnières n'arrivèrent qu'à l'été de l'année 1883. (Aperçu sur les Origines de Sudbury, Documents historiques no 2).

Le même document, document officiel, indique comme second maître de poste M. James Worthington, un des contremaîtres de la Compagnie du Pacifique canadien. La date de sa nomination échappe aux recherches; on connaît celle de sa nomination: c'est le 4 mars, 1884.

Puis, vient M. Stephen Fournier. Sa nomination, il la reçut le 1er juin 1884; et, pendant plus de dix ans, il remplit cette charge. Aucune mention de M. Robert Burns. "Il fut assermenté" dit son épouse. Soit. Mais, ignore-t-on que tous les employés du Bureau de Poste sont assermentés? Il ne faudrait pas confondre chef et subalterne. M. Burns fut probablement un employé de M. Gilroy ou de M. Worthington, et *non* maître de poste.

En histoire, se fier à sa seule mémoire "cette faculté qui oublie" n'est pas une méthode scientifique. La connaissance des meilleures sources historiques restera toujours nécessaire; et, dans le cas présent, celle des Archives Publiques du Gouvernement, des registres paroissiaux et civils, etc.

Mme Burns poursuit: "MON GARÇON NOMME JAMES, FUT LE PREMIER ENFANT BLANC QUI NAQUIT A SUDBURY".

Voici qui est un peu fort. Si l'on veut bien se donner la légère peine de consulter le premier registre de baptême conservé précieusement à la paroisse Sainte-Anne de Sudbury, l'on pourra lire à la première page que le premier enfant, baptisé le 12 septembre 1883, portait le nom de Daniel Nicol. Voici la liste de quelques autres baptisés:

2e baptême: Marie-A. Vallée 28 mars 1884.

6e baptême: Alfred-Joseph-Alp. Gravel, 25 août, 1884.

7e baptême: John-James McCormick, 20 oct. 1884.

15e baptême: Jacques (James) Bernard Burns, 29 avril 1885.

Evidemment, ce dernier-né n'est pas le premier enfant blanc à Sudbury.

Ailleurs, le reporter faisait dire à Mme Burns "QU'A SON ARRIVEE ICI EN JUILLET 1883, LES RAILS D'ACIER DU PACIFIQUE NE DEPASSAIENT PAS PEMBROKE".

Encore ici, l'erreur est flagrante. D'après les Archives de la Compagnie du Pacifique Canadien, le ruban d'acier atteignait Sturgeon Falls, en mars 1883; et, Markstay, en juin, écrit Mme Florence Howey (Pioneering on the C.P.R., p. 47).

Interviewer les familles pionnières, écrire leurs souvenirs est une oeuvre louable. Cependant, qu'on ait soin de vérifier les imprécisions. Le public est en droit d'attendre la vérité des reporters auxquels il suppose un minimum de formation des sciences historiques...

Et nous serons les premiers à applaudir ces petits travaux d'allure historique qui mettent en lumière la vie courageuse des familles pionnières.

LAURENT DE COURVILLE,
Membre de la Société Historique du Nouvel-Ontario

Verner

Verner, (D.N.C.)—Le sergent A. Filiatrault et le soldat Joseph Garnache, tous deux de l'armée canadienne visitaient des parents et amis, ici, en fin de semaine.

M. J.-Paul Raymond, employé à Sudbury, était chez ses parents dimanche dernier.

Mlle Yolande Perreault, finissante de la douzième année, fut graduée le 25 dernier à l'Académie Sainte-Marie, de Haileybury, Ont. Félicitations à Mlle Perreault.

M. et Mme Arthur Piquette, employés à Copper Cliff, rendaient visite à des parents ici, ces jours derniers.

Le R. P. Bourassa, aumônier dans l'aviation canadienne, était de passage au presbytère ces jours derniers. Il partait pour se rendre à Calgary, Alta.

M. M. Perron conduisait son père M. Cyrille Perron à Hanmer, la semaine dernière, où il travaille actuellement.

Mlle Claire Bélanger, de North Bay, visitait sa famille en fin de semaine.

M. et Mme L. Brouillette et leur bébé, de Sudbury, étaient en promenade ici, la semaine dernière.

Le R. P. H. Plouffe, curé de Warren, était parmi nous dimanche dernier.

Le lieutenant T. Casaubon, stationné au Camp Borden, était en congé chez ses parents, M. et Mme Andy Casaubon, la semaine dernière. Il se rendait aussi à Sudbury pour le Congrès Eucharistique et en profita pour visiter son Alma Mater, le collège Sacré-Coeur. M. Casaubon s'attend d'être transféré dans une région de l'est du Canada.

M. Roland Gagnon visitait sa famille la semaine dernière.

Un grand nombre de nos paroissiens se sont rendus à Sudbury, le 9 juin, pour se joindre aux fidèles venus de tous les coins du diocèse pour la grande manifestation à Jésus-Hostie.

FETE SURPRISE

Dimanche dernier, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme A. Lavallée, une fête surprise a été organisée par ses enfants. On remarquait parmi le groupe de parents et amis, M. et Mme Nick Hupshion, et Mme W. Carré, de Sudbury. Nos meilleurs voeux de bonheur sont offerts à Mme Lavallée.

St-Charles

St-Charles (D.N.C.)—M. et Mme Jos. Bédard, de Nobel, étaient de passage chez des parents et amis en fin desemaine.

M. et Mme Albert Trudeau, de Nobel, visitaient M. et Mme Jos Coursol ainsi que des amis, la semaine dernière.

M. et Mme Hormidas St-Germain ainsi que M. et Mme Aram Pothier, de Sudbury, autrefois de St-Charles, reviennent demeurer parmi nous.

Mme Joseph Taylor, de Noëlville, passe quelque temps chez M. et Mme Raoul Taylor.

M. Armand Bédard, de Sudbury, était de passage à St-Charles dernièrement.

La comtesse, Mme Aline de Guillère, soeur de M. le curé, a quitté notre village pour aller passer l'été à sa peniche située chez M. Anger.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez
"L'Ami du Peuple"

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Lettre de Houde au Ministre de la justice

Mme Camillien Houde, femme de l'ex-maire de Montréal interné dans un camp de concentration, en vertu des lois de la défense nationale, a fait tenir à la *Canadian Press*, la mise au point suivante accompagnée d'une copie de la lettre envoyée par son mari au ministère de la Justice:

Montréal, le 20 mai 1943
"Canadian Press",
204, rue de l'Hôpital,
Montréal.

Messieurs,

Un communiqué transmis aux journaux le 19 mai dernier me faisait dire que mon mari avait demandé de comparaître devant un comité consultatif du ministère de la Justice. Me serait-il permis de présenter la mise au point suivante?

En effet M. Houde a fait parvenir au ministère de la Justice une requête en date du 10 mai dernier. Mais dans sa lettre M. Houde ne demande d'être entendu par un comité consultatif qu'au cas où le ministère de la Justice déciderait de lui faire certaines autres prérogatives qu'il énumère précédemment.

LA LETTRE DE M. HOUDE

Frédéricton, le 10 mai 1943
M. P. M. Anderson,
Sous-Ministre la Justice,
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

Au bout de près de trois ans d'internement j'ai décidé de soumettre à votre département les requêtes suivantes:

1o Ma libération pure et simple que le ministre de la justice peut et a toujours pu accorder d'après la loi de la défense nationale. Plusieurs libérations ont été accordées sans aucune procédure. A part des sept personnes que le ministre admet avoir été libérées sous son prédécesseur j'affirme qu'il y en a de nombreuses qui ont été accordées sous son régime.

2o. Si cette libération m'est refusée je demande un procès public en vertu de la loi que j'ai violée, à savoir la loi de l'enregistrement national dont les sanctions comportent 3 mois de prison ou $200 d'amende ou les deux. C'est la seule loi qu'en toute justice le gouvernement aurait dû appliquer.

3o S'il est exact que votre département m'a interné selon la loi de la défense nationale au lieu de la loi de l'enregistrement national je désire un procès public comme il en a été accordé à bon nombre de personnes sous l'empire de cette loi, entre autres à deux hommes publics bien connus.

4o Si on refuse de m'accorder aucune des prérogatives ci-haut mentionnées je demande d'être assigné immédiatement devant une des commissions instituées pour étudier le cas des personnes considérées par votre département come ennemies du pays. Je vous ferai observer que ces commissions ne sont pas tenues de suivre la procédure des tribunaux réguliers et que les membres remplissent plutôt le rôle d'accusateurs que celui de juges, et que leurs recommandations d'ailleurs sont agréées ou rejetées selon le bon vouloir du ministre la justice.

Une de ces commissions siègera à Frédéricton à partir d'aujourd'hui et pour une semaine, me dit-on. Si votre département décide de référer mon cas à une commission je désirerais que ce soit dès la semaine courante si possible, car ces commissions parcourent le pays et il peut s'écouler des semaines et des mois avant qu'une commission siège de nouveau dans ce district.

5o Si toutes ces demandes sont refusées et si je suis dans l'obligation de rester prisonnier du gouvernement j'insiste pour être transféré dans un camp plus près de ma famille, de préférence dans Québec. J'ai fait plus d'une demande à ce sujet. Toutes ont été refusées. Cependant la même demande a été accordée à 70 personnes d'un seul coup, qui ont été transférées de Petewawa dans Québec; à 18 autres qui ont été transférées de Frédéricton à Petawawa; ainsi à 14 autres plus récemment de Frédéricton dans Québec.

Ce refus des autorités de me rapprocher des miens est la cause de dépenses et de perte de temps prohibitives pour me visiter quand ils le désirent ou que cela devient nécessaire comme à l'occasion de la présente lettre. Je demande encore une fois au ministre de la justice dont je suis le prisonnier de recommander au département de la défense nationale de me faciliter par un transfert les visites de ma femme, de mes enfants et de mes avocats au besoin.

Vous remerciant, M. le Sous Ministre, de bien vouloir soumettre ces requêtes à qui de droit sous le plus bref délai, je me souscris,

Votre dévoué,
(Signé) C. HOUDE.

Sous la dent des requins

Le fait suivant est raconté par William Aberhart, premier-ministre d'Alberta, dans une de ses récentes causeries hebdomadaires à la radio:

"Il y a une vingtaine d'années, la femme d'un cultivateur, qui possédait quelques économies, décida d'acheter un lot de terre contigu à la ferme de son mari. Il lui manquait environ $500 pour en payer tout le prix. Une compagnie de prêts hypothécaires consentit à lui avancer cette somme, moyennant un intérêt de 9 pour cent. Oui, 9 pour cent!

"Pendant ces vingt dernières années, la femme et son mari ont remboursé en tout plus que l'emprunt original. Mais avec un taux usuraire de 9 pour cent, impossible à satisfaire dans des années de rareté d'argent créés justement par les contrôleurs du crédit, tout en ayant rapporté à la compagnie plus que les $500 reçus d'elle, nos deux braves se trouvent à lui devoir aujourd'hui près de $1600.

"Tracassée par ce fardeau sans cesse croissant et harassée par la crainte constante de confiscation, la femme, aujourd'hui âgée, demandait dernièrement une revision de sa dette, en vertu de la loi d'ajustement des dettes entre fermiers et créanciers.

"La compagnie de prêts hypothécaires s'opposa à la demande de la femme, prétextant qu'il ne s'agissait pas d'une fermière, mais d'une femme de fermier.

"Cette chicane donna raison à la compagnie contre la femme. Elle n'était qu'une femme de fermier, elle n'avait pas droit aux avantages de la loi en faveur des fermiers. Et cette brave femme, qui avait peiné toute une vie, qui avait cultivé sa terre pendant vingt années de difficultés, vit saisir tout le fruit de ses sueurs et de ses privations".

••

Le premier-ministre d'Alberta ajoute les commentaires suivants:

"Peut-on imaginer rien de plus inhumain? Cette personne âgée se voit refuser même la maigre assistance accordée aux autres—tout cela pour un jeu de mots. Une femme de fermier n'est pas une fermière! Vous imaginiez-vous cela? Elle peut aider aux champs, traire les vaches, nourrir les animaux et accomplir toutes sortes d'autres travaux de la ferme. Mais ce ne sont pas des travaux de ferme pour une femme mariée, à moins que son mari ait daigné mourir. Je pensais que les femmes mariées avaient quelques droits dans notre soi-disant démocratie!...

"On appelle criminel et on condamne à de longs termes de prison un homme qui vole à une banque quelques morceaux de papier. Mais on n'a que des louanges et des honneurs pour l'homme qui peut inventer quelques manières tortueuses et nouvelles de dépouiller de leurs biens des femmes et des hommes honnêtes et laborieux, au moyen d'un système d'extorsions usuraires qui feraient le démon lui-même rougir de honte!

"Voilà le système que des institutions chrétiennes supportent et que défendent nombre de personnes bien intentionnées mais mal informées. Notre peuple va-t-il jamais revenir à ses sens et chasser du pays des pratiques aussi impies et aussi immorales?

"Cela me rappelle qu'avant même d'avoir reçu le jugement sur l'appel de l'Alberta au Conseil Privé contre la décision défavorable des tribunaux canadiens touchant notre loi de rajustement des dettes, les compagnies de prêts précipitaient des procédures pour saisir plus de mille maisons et fermes ici, en Alberta. Elles étaient bien déterminées à jeter plus de mille familles dans le chemin, sans aucun refuge, sans aucun secours. Qu'est-ce que les souffrances de nos hommes et de nos femmes peuvent faire à ces compagnies, pourvu qu'elles s'emparent des propriétés?

"Et pendant que se passent ces choses, des braves combattent et meurent pour défendre les droits démocratiques que nous chérissons; et partout on exhorte les fermiers à faire plus de sacrifices et à augmenter la production des vivres si essentielles à la victoire. Quel travestissement!"

C'est ainsi que parle M. Aberhart — pas M. Godbout, allez!
—Vers Demain.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Vendredi, le 4 juin, est décédé à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, M. Anatole Larivière, résident du district depuis 30 ans. Né à Bouchette, Québec, il était âgé de 58 ans. Les funérailles eurent lieu à Hanmer le 5 juin à quatre heures de l'après-midi. Le service fut chanté lundi matin. Les porteurs étaient ses frères Joachim, Joseph, Thomas et Henri, Ferdinand Bérubé et Adélard Labre. Il laisse dans le deuil six frères. Joachim, Thomas et Gabriel, de Hanmer, Joseph, de Ramezay, Olivier, de Markstay, et Henri, de Bouchette, Qué., deux soeurs, Marie, de Hanmer et Casildy, de Maniwaki.

Vendredi dernier avait lieu une assemblée de cultivateurs dans le but de compléter l'organisation d'un cercle agricole. M. Roméo Leroux argonome du district, était présent. Il démontra à ceux qui n'étaient pas encore au courant, les avantages que les cultivateurs pouvaient retirer en se groupant en cercle. Ensuite il y eut élection d'un exécutif dont voici le résultat: Aumônier, M. le curé Siméon Charpentier; président, M. Jules Ross, vice-présidents, MM. Wilfrid Portelance et Elphège Lauzon, secrétaire, M. Joseph St-Michel, trésorier, M. Eugène Bourgeault, directeurs, MM. Joseph Kingsley, Augustin Proulx, Raoul Campeau, Roméo Pharand, Philippe Charbonneau, Ben Servant, Ferdinand Bérubé, Maurice Bigras et Albert Gervais. Vérificateurs, MM. Joseph Gauthier et E. Lelièvre.

Pour terminer il y eut allocution par M. le curé C. Charpentier. Le cercle compte maintenant 90 membres.

L'industrie de créosote

L'industrie du créosotage prévoit une augmentation du commerce si les compagnies de télégraphie et de téléphone décident de remplacer leurs poteaux. Ben Merwin, président de la Pineland and Timber Company annonce que sa compagnie est à couper du pin. Il dit que le pin créosoté dure plus longtemps que le cèdre, mais coûte plus cher et c'est une chose à considérer avant qu'on veuille s'en servir en quantité.

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—Le soldat Roland Vincent vint faire ses adieux à ses parents avant d'aller combattre outre-mer.

M. Paul Riberdy vient de faire encan après avoir vendu sa ferme à M. Gaspard Perrault. Il vendit quelques bêtes à cornes, deux chevaux et presque toutes ses machines aratoires.

Le R. P. Lionel Bourassa, notre ancien curé, maintenant aumônier militaire dans la R.C.A.F., vint nous rendre visite avant d'aller exercer son apostolat dans l'ouest canadien.

Mardi, 15 juin, doit avoir lieu le mariage de M. Albert Arbour et de Mlle Lauriana Giguère. Nous leur souhaitons bien du bonheur.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—M. et Mme Albert Ouellette, de Levack, ont élu domicile dans Blezard Valley pour quelque temps.

Le soldat Léandre Lalonde, stationné à Victoria, passait une quinzaine dans sa famille, de Boninville.

A M. et Mme Léo Tremblay (née Laurette Houle) est né un fils le 29 mai, baptisé le 6 juin, sous les prénoms de Joseph-Albert-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Houle, grands-parents de l'enfant.

Notre paroisse a su montrer son zèle au Congrès Eucharistique de Sudbury. Plus de la moitié de la paroisse s'y trouvait ligueurs, dames de la paroisse, écoliers. Notre pasteur, M. l'abbé Filiatrault, était sous-diacre d'office à la messe pontificale du matin.

La foudre fait des siennes

Edouard Legault, de Chelmsford, fut conduit à l'hôpital vendredi dernier victime de la foudre. L'homme, âgé de 49 ans, coupait du bois près de Chelmsford. Il était debout sous un arbre lorsqu'il fut frappé par un éclair et lancé à 12 pieds. Il souffre de blessures et a perdu la mémoire.

Déménagement

La division féminine du service sélectif national est déménagée dans de nouveaux bureaux, dans l'édifice Mackey. Ceci fait partie d'une réorganisation des services en reprise par les autorités de Sudbury. Toutes les femmes qui veulent s'aboucher avec le service sélectif devront se rendre aux nouveaux bureaux. Mme Walter Blue s'occupe de la nouvelle division. Le chef-lieu demeurera sur la rue Cedar.

Faites lire
l'Ami du Peuple

Souvenir d'un vieillard

I

Petits enfants, jouez dans la (prairie,
Chantez, chantez le doux parfum (des fleurs;
Profitez-bien du printemps de la (vie,
Trop tôt hélas! Vous verserez des (pleurs.
Dernier amour de ma vieillesse,
Venez à moi petits enfants,
Je veux de vous une caresse
Pour oublier, pour oublier mes (cheveux blancs

••

II

Quoique bien vieux, j'ai le coeur (plein de charmes;
Permettez-moi d'assister à vos (jeux.
Pour un vieillard outragé, plein de (larmes,
Auprès de vous je me sens plus (heureux.
Venez à moi, etc.

••

III

Petits enfants, vous avez une mère
Et tous les soirs près de votre (berceau
Pour elle au ciel, offrez votre (prière
Aimez-la bien jusqu'au jour du (tombeau.
Venez à moi, etc.

••

IV

En vieillissant, soyez bons, chari- (tables
Aux malheureux, prêtez-leur du (secours
Il est beau d'assister ses sembla- (bles
Un peu de bien embellit nos beaux (jours
Venez à moi, etc.

••

V

Petits enfants, quand j'étais à vo- (tre âge
Je possédais la douce paix du (coeur,
Que de beaux jours ont passé (sans nuage!
Je ne voyais que des jours de (bonheur.
Venez à moi, etc.

••

VI

En vieillissant j'ai connu la tris- (tesse;
Ceux que j'aimais, je les ai vus (partir,
Oh! laissez-moi vous prouver ma (tendresse
C'est en aimant que je voudrais (mourir.
Venez à moi, etc.

L'AMI DU PEUPLE
62 BEECH, SUDBURY

Ci-inclus ..... pour abonnement
ou réabonnement de ..... au
journal "L'Ami du Peuple"

Nom .....

Adresse .....

(un an $2.00 — 6 mois $1.25)

Le 23 octobre 1942, la Huitième Armée Britannique entreprenait une offensive de grande classe contre les positions allemandes en Afrique. Un barrage d'artillerie terrible, suivi d'un assaut par l'infanterie et les bataillons motorisés déclanchèrent les activités. Depuis ce jour, la marche victorieuse n'a jamais été interrompue. Poursuivant sans répit les forces allemandes, renversant tout devant elle, détruisant la stratégie de Rommel à mesure que mise en essai, la Huitième Armée Britannique écrit dans les sables du désert un émouvant et immortel chapitre d'histoire. On voit dans la photo plus haut, la capture de l'équipage d'un tank ennemi immobilisé par les canons anti-tanks de Montgomery. Le captif nazi ira rejoindre les milliers d'autres soldats nazis pris par les britanniques depuis le début de la campagne du désert.

LA VIE DE L'ESPRIT

HISTOIRE DU CANADA

D'IBERVILLE

par *H. Larue*

Une autre expédition, commandée par d'Iberville, se termina par un acte d'audace incroyable.

D'Iberville venait de s'emparer de deux bâtiments de guerre anglais, dont l'un de 14, et l'autre de 22 canons. Un troisième vaisseau était pris dans les glaces, et d'Iberville envoya quatre hommes pour l'observer. Deux de ces hommes furent pris par les Anglais, et mis à fond de cale où ils passèrent tout l'hiver. Au printemps, les Anglais, ordonnèrent à l'un des deux de venir les aider à la manoeuvre. Un jour que presque tout les matelots étaient dans la mâture, le canadien saisit une hache et casse la tête aux deux hommes d'équipage qui se trouvaient en même temps que lui sur le pont. Il court aussitôt délivrer son camarade; et tous deux, s'emparant des armes, se rendent maîtres du navire qu'ils conduisent triomphalement au fort français.

D'Iberville à la Baie d'Hudson

D'Iberville passa l'hiver de 1688 à la Baie d'Hudson, au milieu des Anglais.

Mais un des plus brillants exploits de d'Iberville fut, sans contredit, le combat naval qu'il livra dans la Baie d'Hudson avec un seul bâtiment, le *Pélican*, contre trois vaisseaux anglais. D'Iberville n'avait que 50 hommes disponibles, tandis qu'un seul des bâtiments anglais n'avait pas moins de 230 hommes d'équipage. "On se canonna vivement pendant plus de trois heures, dit Laverdière. Alors, d'Iberville qui avait conservé le vent, arrive tout court sur les deux frégates et leur envoie plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désemparer. Dans ce moment, le troisième, qui avait en batterie 26 canons sur chaque bord et 230 hommes d'équipage, l'approchait à vue d'oeil. D'Iberville va à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, fait dresser son navire et lui envoie sa bordée. Elle porta si juste que le vaisseau anglais fit tout au plus sa longueur de chemin, et coula à l'instant. D'Iberville tourne de bord sur le champ, et fond sur celui des deux autres qui était le plus à portée d'entrer dans la rivière, lorsque le commandant anglais baissa pavillon et se rendit. Le troisième s'évada, et les brumes le firent perdre de vue".

Tels furent quelques-uns des exploits de ce grand canadien qui, au témoignage des historiens français eux-mêmes, fut un des plus intrépides marins et un des plus habiles navigateurs que la France ait eus.

La Louisiane

En 1701, d'Iberville fonda la Louisiane; il mourut à la Havane, en juillet 1706, commandant le vaisseau *le Juste*.

"Le pays devenu depuis longtemps le théâtre d'irruptions sanglantes, dit Garneau, commençait à se couvrir, ça et là, d'ouvrages palisadés et munis de canons; ces ouvrages renfermaient ordinairement l'église et le manoir seigneurial. A la première alarme toute la population courait s'y réfugier. Chaque village était prêt à combattre.

Madame de Verchères

"Les plus célèbres de ces défenses sont celles de Madame de Verchères en 1690, et celle de sa fille deux ans après. Surprises d'une et l'autre pendant qu'elles étaient seules ou presque seules, elles eurent, chaque fois, à peine le temps de fermer les portes, du fort où elles se trouvaient. Sans se déconcerter ni perdre courage, elles tirèrent le canon, prirent les fusils et s'en servivrent avec tant d'adresse, en se multipliant et en se montrant successivement sur différents points, que les barbares croyant le fort défendu par plus de monde, avaient fini, les deux fois, par se retirer après l'avoir tenu bloqué pendant plusieurs heures. La fréquence du danger avait aguerri la population: les femmes et les enfants se battaient comme les hommes. Dans un combat où un parti de sauvages s'était retranché dans une maison et se défendait avec désespoir, on vit des assaillants s'avancer jusqu'auprès des fenêtres et en arracher par la chevelure les sauvages qui se présentaient pour tirer..."

(à suivre)

CE QUI SERAIT ARRIVE...

Un Américain, le colonel Charles Sweeney, soldat de carrière, qui a fait la grande guerre d'Europe en 1914-1918, après quoi il servit au Maroc dans la Légion Etrangère, pendant la conquête du Rif, où il fut officier remarquable de bravoure, vient de publier chez Scribner's, à New-York, un ouvrage intitulé *"Moment of Truth"*, dont Walter Duranty, correspondant connu dans le monde de la presse américaine, fait l'analyse dans l'avant-dernière revue des livres du *New York Times* (16 mai). Ainsi que dit Duranty, le colonel Sweeney n'y va pas par quatre chemins pour exprimer son avis. D'après lui, ce n'est pas Hitler qui remit d'abord l'Allemagne debout, avant la guerre que nous voyons. Ce sont le général von Seekt et l'état-major général du Reich. Sweeney affirme que Hitler fut leur choix, plutôt que l'auteur de son destin. Pour ce qui est du maréchal Pétain, le colonel Sweeney prend la contre-partie de l'opinion américaine, plus ou moins bien informée. Il écrit tout net: "Nous devrions nous incliner avec respect devant le vieux maréchal dans son agonie. Pendant deux ans, malgré l'insulte et la calomnie, il nous a bien servis" (les Alliés). Duranty, dans l'analyse dont il est ici question, écrit entre autres choses: "Dans une brillante digression de *géopolitique* au sujet de l'Afrique, Sweeney parle des forteresses nord-africaines: Tunisie et Maroc occidental et de cette forteresse africaine du sud, l'Ethiopie, où, dit-il, prit origine la seconde guerre mondiale. A ce sujet, Sweeney parle d'abord avec éloges de Pétain. Si, dit-il, le maréchal avait consenti à transporter la guerre en Afrique, comme l'en supplia Churchill, les Italiens auraient vite conquis la Tunisie et Franco pris le Maroc français, avec, s'il l'eût fallu, l'aide des Allemands qui auraient pu facilement et dès lors conquérir toute la France. Ainsi la Méditerranée aurait été tôt bloquée et cela eût scellé définitivement le sort de l'Egypte et du Proche-Orient. Je doute que quelque lecteur que ce soit, soldat ou civil, puisse trouver à refuser facilement cette opinion de Sweeney". On se rappellera en effet que lorsque Churchill suggéra à Pétain de transporter la guerre en Afrique, avec le gouvernement de la République, l'Angleterre avait perdu presque tout son matériel de guerre disponible, à la retraite de Dunkerque; que la France elle-même n'en avait déjà presque plus,—elle n'en eut jamais assez; qu'il n'y avait aucune fabrique d'armes ni de grands ateliers de munitions en Afrique du Nord; que le simple transport de l'armée française à travers la Méditerranée eût été une quasi-impossibilité, devant la marine de guerre italienne entière et l'aviation de plongée allemande; et qu'il se fût passé des semaines avant que l'armée française, à supposer qu'elle eût réussi à traverser la Méditerranée sans trop de pertes, eût pu recevoir du matériel de guerre de l'Angleterre, période pendant laquelle l'issue dont parle le colonel Sweeney eût assurément pu se produire. M. Churchill lui-même l'a révélé à Washington ces jours derniers (voir les journaux du 15 mai) l'Angleterre manquait elle-même d'armes, en juin et juillet 1940; et c'est avec soulagement qu'elle accueillit, plus d'un mois après la défaite de la France, le geste de M. Roosevelt qui fit envoyer en vitesse à Londres un million de carabines, avec les munitions qu'il fallait pour les utiliser, et un millier de pièces d'artillerie. Dans le même temps, il faut s'en souvenir, l'Australie se dégarnit à fond d'armes pour les envoyer en Angleterre en toute hâte: et le Canada dut faire s'en retourner en Angleterre, avant de pouvoir même décharger leurs cargaisons à Halifax, plusieurs navires d'outre-mer chargés d'avions ou de moteurs d'avions destinés au Canada. Il les fallait d'urgence pour le Royaume-Uni. Si l'Angleterre était tellement à court d'armes et de munitions pour sa propre protection territoriale, comment eût-elle pu en expédier vite et pour la peine à une armée française en Afrique du Nord, sans se mettre dans une situation intenable? Le jugement du colonel Charles Sweeney à ce propos paraît irréfutable. Il n'aurait pas fallu des mois pour que la Méditerranée passât pour tout de bon sous l'influence militaire italo-allemande, avec l'issue désastreuse que l'on sait pour l'Angleterre quasi isolée et la France désarmée, à toutes fins pratiques.

POURQUOI CELA?

On a critiqué vertement dans toute une presse des Etats-Unis et d'ailleurs, le général américain Eisenhower d'avoir lié partie avec Giraud, en Afrique du Nord, après l'assassinat de l'amiral Darlan. Des envoyés des Etats-Unis avaient commencé de négocier avec Giraud; et il avait déclaré ne pouvoir donner en Afrique du Nord aux troupes françaises,—et cela avec autorité,—l'ordre de cesser le feu contre le corps expéditionnaire anglo-américain, dès novembre dernier. Giraud déclara que Darlan seul aurait cette autorité. C'est pourquoi les Américains, ayant capturé Darlan, négocièrent d'abord avec lui. Quand il tomba sous les balles d'un jeune Français exalté, Eisenhower et Murphy se tournèrent du côté de Giraud. "Eisenhower n'avait d'autre issue que d'accepter Giraud" vient d'écrire dans un ouvrage paru ces jours derniers (*Men in Motion*, par Henry J. Taylor, chez Doubleday-Doran, à New-York) un journaliste des Etats-Unis dont un grand quotidien américain dit que c'est "un homme d'affaires, un voyageur, un journaliste bien informé, un philosophe... ayant le sens de la relation entre l'abstrait et le concret". (*Times* 22 mai). D'après Taylor, la capitulation d'Alger aux Américains fut organisée par Jacques Lemaigre Dubreuil, fabricant français d'Algérie intéressé dans l'industrie des huiles végétales. Cet hommes d'affaires était ami intime du général Charles Mast, adjoint du commandant militaire d'Alger. Il se trouvait aussi l'ami le plus intime du général Giraud. Dubreuil, à Alger, persuada le général Mast de diriger une révolte militaire qui, au moment critique, devait laisser débarquer les troupes américaines; puis, en France, où il se rendit, Dubreuil organisa l'évasion et la participation de Giraud, qu'il rencontrait souvent dans une villa près de Lyon. Tout le projet, monté sur l'alternative de: *"c'est à prendre ou à laisser"* fut soumis à l'attaché américain Robert Murphy et au général Mark Clark, des Etats-Unis. Il fallut négocier ensuite, pour boucler l'affaire, avec Darlan, qui transmit à Casablanca l'ordre de cesser le feu, afin d'arrêter l'opposition que les troupes d'invasion américaines y rencontraient. "Si Eisenhower avait été un fanatique du général de Gaulle, les Allemands auraient pu battre les Américains dès les premiers coups, en Afrique du Nord. Et dans ce cas Rommel, cela va de soi, serait encore en Afrique et la victoire en Méditerrannée pourrait bien avoir été retardé d'une année" conclut Taylor. On voit que ceux qui sont allés sur place, en Afrique du Nord,—et Taylor y a séjourné, tout comme Sweeney,—sont autrement mieux renseignés et jugent mieux les faits et leurs conséquences possibles que ceux qui, soit à New-York, soit à Montréal, mènent leur propagande degaulliste d'une manière plus ou moins insensée, parfois confinant à l'imbécilité.

G. P.

—Le Devoir.

"RELATIONS"

JUIN 1943

Editoriaux: Deux extrémistes. L'Université de la Montagne. Sciences et culture. Trente ans sur la brèche. Pour la défense du mariage.

Articles: Accepterons-nous le plan Morsh?: Emile Bouvier. L'homme dans l'agriculture: Adrien Desautels. Ces illettrés de Salazar: Aubrey F. Bell. Demi-vérités, danger complet: Alexandre Dugré. L'Ecosse résiste au laïcisme: Louis-C. de Léry.

Commentaires: Perspectives d'après-guerre. Jeunesse empoisonnée. Une prime aux familles restreintes. L'Eglise étatsunienne. Au foyer ou à l'usine?

Chroniques: Le Sacré-Coeur et la paix: Joseph-Papin Archambault. Le cancer, grand tueur. René Girard. La vie sociale d'Emmélie Tavernier: Jeanne Grisé-Allard. Les terrains de jeux aux Etats-Unis et dans le Québec: Wilfrid Gariépy.

Correspondance: M. Rioux et l'électrification rurale: Arthur Surveyer.

Livres récents: Vues chrétiennes sur la politique. L'homme contemporain et le problème social. Des causes de nullité des contrats. Sous les platanes de Cos. Haïti et ses problèmes. J'ai faim. Jacques Chevrier. L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec. Aperçus sur les origines de Sudbury.

$2.00 abonnement annuel. 23 sous l'exemplaire. En vente à la librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

"UN PETIT UNIVERS"

Joseph de Pesquidoux
de l'Académie Française

Les vacances! quitter la ville, le bruit, la radio, l'énervement des nouvelles et retrouver, au contact de la terre et des paysans, la simple philosophie qui fit nos pères heureux.

C'est à cette joie que vous convie Joseph de Pesquidoux en vous faisant découvrir, en quelques heures d'une détente exquise, les leçons profondes et le charme souverain qui se dégagent d'"Un petit univers": celui où vous vivez en famille et dont vous négligez toute la poésie, faute de l'avoir jamais découverte. Pourtant "où que l'on aille, quoi que l'on devienne, à l'âge même des impatiences et des illusions de la jeunesse, des réalisations de l'âge mûr, on se tourne en esprit... vers le carré de sol paternel témoin de ses premiers pas, soit pour y puiser dans l'épreuve quelque souvenir réconfortant, soit pour lui apporter l'honneur de sa réussite... Là, le malade se sent revivre, le vieillard se sent s'en aller moins vite; leur reconnaissance est égale".

L'auteur du "Livre de raison", dans ce nouvel ouvrage paru en France à l'heure du désastre, montre bien que si les ville tombent et si les civilisations croulent, la terre, du moins, demeure éternelle, avec ses mystères toujours nouveaux et sa puissance de vie immensément féconde.

En vente à la Librairie **"Loisirs"** au prix de $1.25.

PAROLES DIVINES

Paroles divines —
Ne vous inquiétez jamais de votre vie.
Regardez les oiseaux du ciel; ils ne font cas
De remplir les greniers pour les jours de frimas;
Votre Père leur tient la pâture servie.

Voyez les lis des champs croître sans nulle envie.
Aucun d'entre eux ne file, ils ne travaillent pas;
Pourtant, je vous le dis, Salomon ici-bas
Ne fut ainsi vêtu dans sa gloire ravie!

Cherchez premièrement le royaume de Dieu
Et sa justice incomparable, en chaque lieu;
Le reste vous sera donné d'une main pleine.

N'ayez plus de soucis. Suivez votre chemin,
Et pour vous le Seigneur prendra soin de demain;
A chaque jour vécu suffit sa propre peine.

Albert LOZEAU

Le travail ne tue pas

C'est une idée fausse que celle "que le travail fait mourir". Jamais le travail même le plus dur n'a fait mourir personne. **C'est la négligence de soi-même quand on** ne travaille pas qui cause du mal.

Le travail ferme et suivi amène le succès; on n'a jamais lu d'histoires de succès remportés sans un travail ardu.

Le succès vient à pas lents, pouce par pouce, non par soubresauts; le succès est poussé chaque jour péniblement par le travail.

Paix vespérale

La paix du soir,
Paix souveraine,
Baigne la plaine,
La paix du soir.

Dans le lointain
Des cloches sonnent
Les cieux fredonnent
Dans le lointain.

Sur le soir bleu
La lune épanche
Sa clarté blanche,
Sur le soir bleu.

Le gai parfum
Des roses fleurs
Grise les coeurs;
Le gai parfum . . .

Un chant d'amour
Quitte la terre.
Voix printanières,
Chantez l'amour!

Roger BRUNEAU

Le ciel bénit toujours **les nombreuses familles.** Collin d'**Harleville**

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

CHEZ NOUS

Il est une maison modeste
Toute blanche à l'horizon roux,
Là le bonheur entre; il y reste.
On vit heureux et sans conteste
Chez nous.

Des arbres, des fleurs et des treilles.
Des chants d'oiseaux légers et doux,
Ce ne sont pas là des merveilles,
Mais bien des beautés sans pareilles
Chez nous.

Et l'honneur est toute la gloire
De l'humble maison de chez nous,
Chaque chose voile une histoire,
Page tournée en la mémoire
Chez nous.

Sous le toit béni de mon père
Où l'on sait se mettre à genoux,
Tout y chante, sourit, espère,
La joie est soeur de la prière
Chez nous.

S. M., R.s.s.a.

LA VIE OUVRIERE

LA COOPERATION

La Banque Populaire

Qu'est-ce qu'une Caisse Populaire?

Une Caisse Populaire est une société coopérative formée dans le but de promouvoir l'épargne parmi ses membres, de créer à leur avantage une source de crédit pour des fins de prévoyance ou de production. Pour réaliser ceci, les membres s'engagent à constituer un capital social par des dépôts et par des parts sociales de cinq dollars chacune, souscrites et versées soit en totalité soit particllement.

Grâce à cette accumulation de fonds, on consent aux membres des prêts à un taux d'intérêt qui ne doit pas dépasser un pour cent par mois sur la somme prêtée, déduction faite des versements successifs. Le réduction de l'intérêt suit ainsi la réduction du capital.

Une caisse populaire peut, avec l'autorisation des directeurs, emprunter jusqu'à vingt-cinq pour cent du capital payé et du surplus, et, avec l'autorisation des membres, emprunter jusqu'à cinquante pour cent du capital payé et du surplus.

Organisation

Pour l'organisation d'une caisse, il faut un groupe possédant un lien quelconque soit d'association. soit de profession similaire, ou bien encore la coexistence dans une communauté bien délimitée, un district rural ou urbain. Ceci crée une similitude pour les problèmes de crédit et procure le lien nécessaire d'association, essentiel à une société coopérative.

Ainsi en Saskatchewan, on trouve diverses réalisations: communautés rurales, membres et employés de'ntreprises coopératives, groupes de même race, de même religion, de même profession, employés e compagnies produisant les viandes en conserve, employés des gouvernements fédéral, provincial et municipal, imprimeurs et éditeurs, employés de chemins de fer.

Formalités juridiques

Avec le consentement du Greffier, on peut incorporer une caisse populaire par l'enregistrement d'un mémorandum d'association ou charte, au prix de $3.50. Il faut un minimum de dix membres fondateurs,. souscrivant chacun au moins une part sociale. Les membres arrêtent d'autres règlements quant au nombre des directeurs, à leur élection, à la taxe d'entrée, à l'achat des parts, aux dépôts, etc. Pour devenir sociétaire, chacun n'a qu'à verser une taxe d'entrée, habituellemet de vingt-cinq sous.

Administration

Les membres de la caisse—chacun pouvant disposer d'un vote—choisissent à l'assemblée générale parmi les sociétaires: (1) les membres du conseil d'administration, (2) de la commission de crédit et (3) du conseil de surveillance, qui surveilent et administrent les affaires de la société.

Le conseil d'administration, composé d'au moins cinq membres, est investi des pouvoirs suivants: il admet ou refuse les requêtes des personnes qui désirent devenir sociétaires; il choisit les officiers; il possède la direction générale de l'entreprise. *La commission de crédit, composée d'au moins trois membres,* examine toutes les demandes de crédit. *Les trois membres du conseil de surveillance* vérifient au moins trois fois par an la caisse, le portefeuille, les titres et peuvent d'urgence suspendre de leurs fonctions les employés et les membres des autres commissions (au Québec, seulement les membres de la commission de crédit.)

Ce genre d'administration—*trois commissions avec surveillance*—est l'une des causes du succès des caisses populaires. Le trésorier en et le gérant et il doit fournir une caution pour la fidèle exécution de ses devoirs. Les fonctions des divers officiers, exception faite pour le gérant et ses aides, sont gratuites.

Opérations sociales

Habituellement les caisses populaires déposent leurs fonds dans des banques à charte, mais, avec l'assentiment du Greffier, elles peuvent confier ces dépôts aux caisses d'épargne des bureaux de poste ou aux compagnie de fiducie, autorisées à recevoir de l'argent en dépôt.

On peut prêter jusqu'à $50.00 sans garantie. *Une consignation des parts ou des dépôts peut être considérée comme garantie ainsi que l'endossement du billet de l'emprunteur.*

Les bénéfices proviennent de l'intérêt sur les prêts consentis aux membres. Un fonds de réserve contre le mauvais prêts est alimenté par la taxe d'entrée, par un prélèvement de vingt pour cent sur les profits nets, par les amendes imposées à ceux qui sont en retard dans le remboursement d'un prête ou le paiement des parts; ces amendes doivent être délimitées avec soin. Les directeurs doivent placer ce fonds de réserve soit en dépôts dans les banques à charte, soit dans les obligations du Dominion ou de la Province. Avec l'autorisation des membres, le reste des bénéfices annuels peut être distribué en dividendes aux sociétaires, proportionnellement aux parts sociales acquittées.

Une caisse populaire peut tirer, faire, accepter, endosser des billets promissoires ou autres effets négociables.

Il faut envoyer au Greffier un rapport du mois et un rapport de l'année. Le Greffier s'occupe de l'inspection annuelle.

Retrait des épargnes

Tout membre peut retirer ses dépôts, ou les versements effectués, à condition d'en donner avis au conseil d'administration. Un sociétaire ne peut transférer ses parts sociales sans le consentement du conseil d'administration.

Responsabilité limitée

Etant donné qu'une caisse populaire est une société incorporée à responsabilité limitée, les sociétaires ne sont responsables des engagements de la socité que jusqu'à concurrence du montant de leurs parts sociales souscrites et non acquittées.

(à suivre)

Corbeil

Corbeil, (D.N.C.)—Le R. P. Sauvé était parmi nous dimanche dernier. Il nous fit voir un magnifique film intitulé "Martha".

Mlle Thérèse Lafrance est allée se promener lundi, pendant que Mme Jos Rochon était gardienne au presbytère.

M. et Mme Charles Leclair se rendalent à North Bay par affaires.

M. Dorval Leclair, de l'armée canadienne, annonce son arrivée en Angleterre.

M. Aurèle Boucher passait quelques jours chez lui.

M. et Mme Maxime Leblond passaient quelques jours sur leur ferme la semaine dernière.

Vendredi dernier, la cloche de l'église du Sacré-Coeur de Corneil annonçait à toute volée la première comunion de cinq gentilles petites filles et huit petits garçons. O. Champagne, A. Champagne, R. Thibeau et S. Giroux, L. Taillefer, E. Beaulieu, O. Champagne et quelques autres. La chorale chanta de beaux cantiques pendant la messe et ce fut très joli.

Dimanche soir eut lieu, dans la maison de Mme Josaphat Sabourin une petite veillée en l'honneur de la fête de cette dernière. L'assistance était nombreuse. Etaient présents: M. et Mme Oscar St-Pierre, M. et Mme Henri Ouellette, M. et Mme Clément Sabourin, M. et Mme Napoléon Lavigne, M. et Mme Max. Lebland, M. et Mme Osias Leblond, M. et Mme Prospère Champagne, M. Emmanuel Leblond, M. Henri Champagne, Mlle Malvina Matton, Mme Ubald Lebel, Mme Racicot, M. et Mme Emile Leblond, M. et Mme Emile Levost, M. Edouard Blondin, M. William Boucher, fils, M. Noé Corbeil, M. Philéas Auger, M. et Mme Osias Carrière, M. et Mme Albert Corbeil, MM. Louis Champagne, Albert Pagé, Jos St-Amour, Lionel Beaulieu, Aldéric Lanouette, Vital Boucher, M. et Mme Jos Champagne, M. et Mme Isidore Champagne, Omer Pagé, eGorges Pagé, Lionel Devost, Vital Devost, Jean-Paul Pagé, Lucienne Devost, M. et Mme Jos. Giroux et beaucoup d'autres amis.

M. et Mme Jos Giroux (Cécile Devost) visitaient M. et Mme Emile Devost dernièrement.

Mme Cusson, (Adrienne Malette) ancienne institutrice de l'école du village, était de passage à Corbeil.

L'huile de lin peut remplacer l'huile castor dans la fabrication des substances l lubrifiantes ou graisses. Elle sert dans l'industrie textile, dan la fabricatio den calorifuges ou substances isolantes, et c'est également la base de beaucoup de matières plastiques importantes.

• •

On fait maintenant un tissu au moyen de la caséine de lait. C'est un tissu chaud, doux, élastique qui enveloppe très bien. On peut l'ajouter au rayon et au coton pour les rendre plus adaptables. Ce nouveau tissu est spécialement employé dans la fabrication des robes de femmes, des blouses, des chandails, et des bas d'hommes.

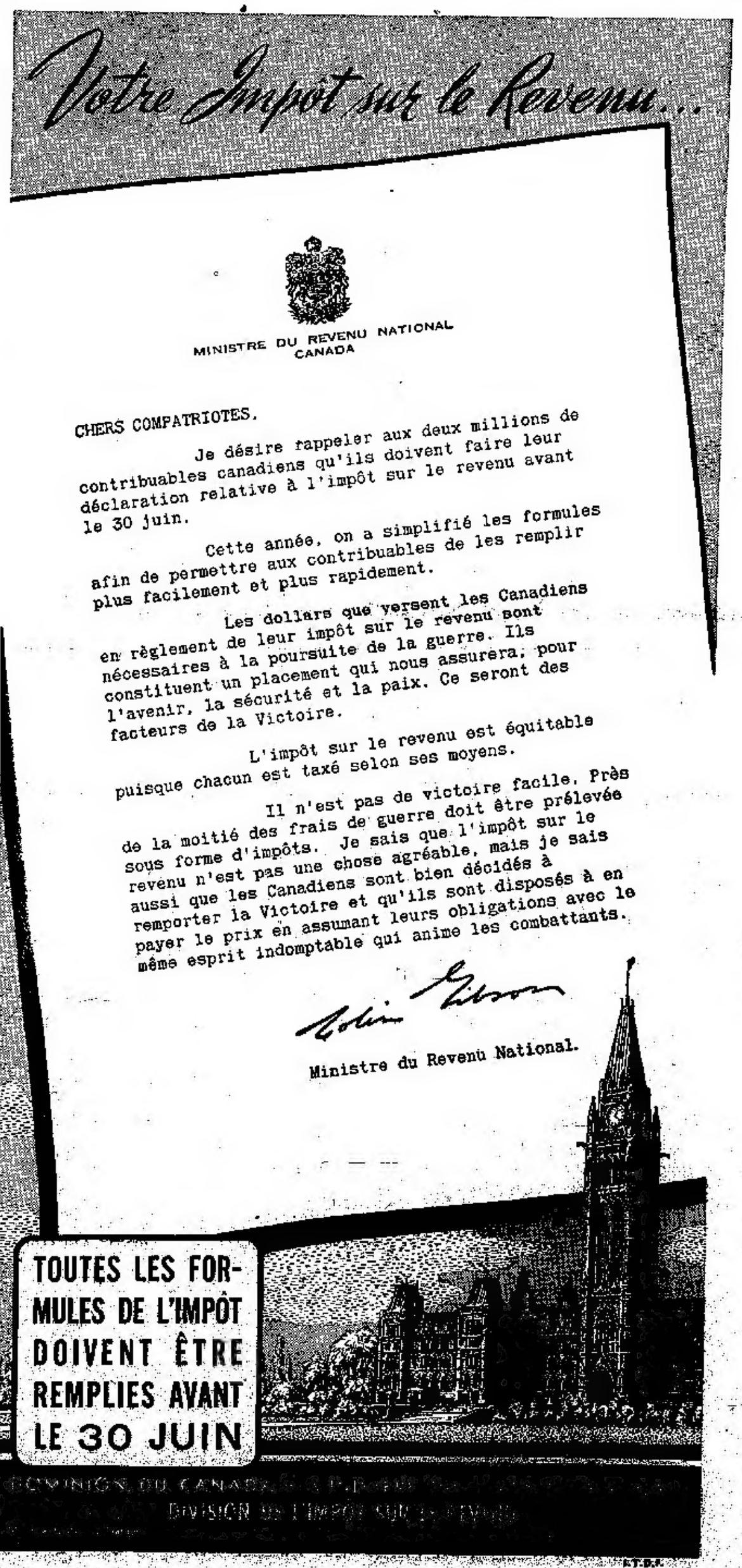

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

LA VIE AGRICOLE

Améliorons et conservons nos chevaux

Sur la majorité de nos fermes, la plupart des poulains naissent durant les mois de mai et de juin, c'est aussi vers ce temps que sont saillies les juments. A tous les éleveurs qui ont des juments en gestation, nous conseillons de prendre les précautions qui s'imposent, s'ils veulent obtenir des poulains vigoureux. Nous attirons surtout votre attention sur une alimentation appropriée et des exercices réguliers, sous forme d'un léger travail quotidien ou autrement. Si la jument pouline après la mi-mai et que la température soit favorable, de meilleurs résultats sont généralement obtenus en mettant la jument au pâturage. Au temps de la parturition, que ce soit au pâturage ou a l'écurie, l'éleveur doit surveiller la jument sans toutefois la déranger ou l'exciter. Si le part est laborieux et qu'il y a mauvaise présentation du foetus il faudra intervenir. En certaines circonstances on devra débarrasser le poulain de ses enveloppes et des mucosités qui peuvent lui obstruer les narines et qui empêchent ainsi l'air d'arriver aux poumons.

Aussitôt après la naissance du poulain on devra, afin de prévenir l'infection, lui désinfecter le cordon ombilical avec une solution de teinture d'iode à 2%. En même tempsp on s'assurera que la jument a jeté son délivre, et afin de prévenir la fourbure, il faut demander sans tarder un vétérinaire.

Quelque temps après sa naissance, ordinairement en dedans d'une heure, le poulain cherchera à prendre sa tétée. Quelques-uns sont assez forts à leur naissance pour le faire seul, d'autres devront être aidés une ou plusieurs fois, tout dépendra du poulain et de la jument.

Après la mise-bas voyez à ce que la jument reçoive un barbotage tiède, de son si possible. Durant les premiers jours éviter de lui servir des aliments pesants et surveillez aussi les intestins du poulain. Si ce dernier, quelques heures après sa naissance, n'a pas vidé ses intestins des débris qui 'y ont accumulés durant la gestation, on devra lui administrer un purgatif soit une cuillerée à table d'huile de ricin avec un peu de lait de la mère. Quelquefois un lavement peut être donné en se servant d'une seringue ordinaire et d'un peu d'eau tiède, généralement une pinte suffira. Après la première semaine la jument et le poulain demanderont peu de soin s'ils sont sur un bon pâturage.

Depuis le commencement de la guerre la demande pour les chevau n'a pas été aussi vive et les prix ont un peu fléchi. Il serait opportun, par conséquent, d'améliorer notre population chevaline. En dépit de l'introduction de tracteurs sur plusieurs de nos fermes; les cultivateurs qui possèdent de bons chevaux detrait, du poids requis pour les travaux à faire, ont à leur disposition une source stable et satisfaisante d'énergie. Cette sorte de pouvoir peut être obtenue de trois façons différentes. Premièrement, en l'important quand le besoin s'en fait sentir, ce qui veut dire un déboursé, durement accumulé parfois, de $150.00 à $200,00 par tête. Deuxièmement, en achetant et en élevant un ou deux poulains. Troisièmement, en faisant saillir de bonnes poulinières par des étalons de qualité. A la Station Expérimentale de Lennoxville il a été démontré que 4000 livres de grain, 5000 livres de foin et neuf mois de pâturage sont nécessaires pour élever un poulain du sevrage jusqu'à l'âge de deux ans à deux ans et demi; et à un poids de 1400 livres. Dans la plupart des districts et à des distances raisonnables pour les cultivateurs, des étalons de qualité sont disponibles.

C'est le temps de l'année où ces questions doivent recevoir une attention particulière.

C'est aussi le temps où il faut bien traiter nos chevaux de trait. Après un dur travail il faut donner aux chevaux l'eau dont ils ont besoin, tout en évitant un excès d'eau froide lorsqu'ils sont en sudation. Voyez à ce que les harnais soient d la grandeur voulue, particulièrement le collier et les attelles; ceci afin d'éviter les blessures au cou et aux épaules. Si vous employez des chevaux jeunes ou vigoureux, assurez-vous que les rênes ou autres parties essentielles des harnais soient en bonne condition. Prévenez les emballements et les accidents en un mot tout ce qui pourrait retarder le travail, parce que celui-ci a plus de valeur que jamais.

Pour plus ample information sur l'élevage et l'entretien du cheval, vous pouvez vous procurer la littérature disponible sur ce sujet au bureau du Ministère de l'Agriculture le plus rapproché.

J.-A. STE-MARIE, Régisseur,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Qué.

ALLOCUTION DU R. P. COURTEAU LORS DU 30e ANNIVERSAIRE DU COLLEGE DE SUDBURY

Monseigneur,
MM. les membres du clergé,
Mesdames, Messieurs,
Chers Anciens,
Chers Amis du Collège,

Autre pays, autres moeurs! Au Japon, paraît-il, les discours d'après le dîner ont lieu avant le repas... Il y aurait beaucoup d'avantages à introduire cette coutume. D'abord, avantage pour l'orateur qui serait du coup libéré d'un gros poids, d'une forte tension nerveuse; puis, avantage le plus apprécié des convives, c'est la mort des longs discours...

Au Canada, les discours d'après-dîner, se logent ordinairement après le repas ou pendant. Ils sont généralement trop longs et trop nombreux. Comme la mode est au rationnement, nous avons cru bon de rationner les discours au strict nécessaire: L'effort de guerre sera fourni seulement par le Président sortant de charge et par le Recteur.

• •

Comme représentant du Collège, mon premier devoir est de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue. Vous avez compris que le Collège est votre seconde maison. Après le toit paternel, c'est au Collège que vos nobles coeurs aiment à se grouper pour reformer du mieux possible le cercle de famille, cette atmosphère unique de vos beaux jours d'antan! Revenez toujours, n'attendez pas nos invitations. Le Collège vous est toujours ouvert, jetez-vous dans ses bras! Imitez notre très méritante section locale des Anciens!

Le Collège pour vous, c'est le *souvenir* cher ente tous. Que de liens étroits vous y rattachent. Ces murs gardent bien des secrets, des joies et des peines, les vôtres. Vous y avez appris tant de leçons, accompli tant de devoirs, vous y avez puisé cet ensemble de notes caractéristiques qui vous distinguent et font de vous des Anciens du C. S.-C. Portez partout ce titre fièrement et dignement!! Revivez intensément ces heures inoubliables d'autrefois; heures froides, comme l'hiver ontarien; heures ensoleillées du printemps; heures mélancoliques de pluviôse et de ventôse; heures libératrices des étés trop courts où les enchantements du foyer nous appellent. Toutes ces heures reviendront dans la vie et vous devrez leur présenter un visage serein. Le Collège, monde en petit, vous a enseigné à voir venir les heures, à les affronter en hommes de courage, en chrétiens. En ce 30ème anniversaire, c'est la fête du souvenir.

C'est, en plus, la fête *de la reconnaissance*. Vous venez remercier Dieu, le Sacré-Coeur, patron de votre Collège, des bienfaits dont Il vous a comblés. Vous acquittez là une dette, un devoir. Les grands coeurs pratiquent toujours cette vertu d'autant plus admirable qu'elle pousse en terre presque divine, la reconnaissance. Pour eux, oublier les faiblesses humaines est une science, se souvenir toujours des bontés du coeur, un art. Le ciel est peuplé de ces êtres magnanimes, j'imagine. Souvenez-vous de votre éducation reçue, des conseils prodigués, du dévouement dont on vous a entourés avec l'affection la plus tendre.

C'est enfin la fête *de l'amour*. Vous êtes venus, parce que vous aimez votre Collège, et que, malgré tout, vous le trouvez beau. Pour le passant et l'étranger, il n'est pas une beauté. En fait, pour être franc, il pourrait être plus beau, sans manquer à la vanité! A l'extérieur, ses briques ont perdu de leur fraîcheur, la maison de rapport de 1913 s'allonge et s'appuie sur l'aile de 1926-27 assez gauchement, comme un petit vieux rachitique qui s'épaulerait sur un jeune géant robuste. L'intérieur n'est guère plus beau. Des murs de carton séparent, mais n'isolent pas; des corridors et des escaliers trahissent l'identité des pères qui montent ou descendent. Le toit, en hiver, pleure comme un nouveau, mais à cette différence que ses larmes n'attendrissent personne... Les dortoirs, la chapelle, les études respirent bien mal...

Mais, à vos coeurs comme à vos yeux, ce n'est pas les dehors qui comptent. Ce qui vous attire au Collège, c'est l'essentiel: la beauté de son oeuvre, son âme en quelque sorte, sa mission, cette ténacité normande à vouloir perpétuer en terre ontarienne un fait indispensable, l'existence d'un Collège classique, un collège d'essence catholique et française traversée à fond par la culture impérissable gréco-latine. Les briques du Collège peuvent bien être défraîchies, elles gardent quand même, fidèles, le dépôt de trente années de vie française; la maison de rapport et l'aile neuve, peuvent bien manquer d'élégance, elles ne marquent pas moins les étapes parcourues, les pages admirables d'une fidélité à toute épreuve, aux vouloirs des fondateurs comme à la chaude générosité de tous les instants de nos Amis et de nos bienfaiteurs dont la générosité pour le Collège, nous couvre de confusion. L'intérieur demeure à jamais imprégné des échos vibrants du verbe français, des leçons de culture et de fierté et d'un trésor incomparable de cantiques, de sermons et de prières. Le verbe catholique et le verbe français vont bien ensemble.

Pour vous, le Collège est toujours beau, car sa silhouette se dessine et se dresse dans le sillage des soirs et des années comme dans les replis de vos âmes, tel ce geste auguste chanté par le poète et que plus d'un Ancien se redit sans doute, parfois:

"Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
Du semeur qui jette à poignées
La moisson future aux sillons...

Semeur, oui, le Collège renoue son geste à ces gestes des semeurs immortels d'autrefois qui, pauvres mal vêtus, n'ont pas eu honte de leur pauvreté, mais ont su léguer à leurs fils une fortune: un cours classique! "Nous te promettons de continuer ton geste, ô notre cher Collège, de semer partout tes nobles enseignements, sur nos routes, nous, tes fils, sur qui tu es en droit de tant compter". Vos battements de coeur scandent les mots d'un tel serment, il me semble.

A ces fêtes du souvenir, de la reconnaissance et de l'amour, plusieurs manquent à l'appel: nos morts bien-aimés, professeurs ou élèves, et une foule d'autres que des devoirs rigoureux retiennent loin de nous.

Pour nos morts, payons largement le tribut de nos prières ferventes afin que la paix du Seigneur les endorme bien vite dans l'espoir de la résurrection!

Pour nos soldats et les autres absents involontaires, cloués à leurs tâches ingrates nous savons par leurs lettres que par le désir, ils sont avec nous. "Mon fils est à Vancouver, m'écrivait une maman, acceptez quand même sa contribution et mes souhaits pour le succès de vos fêtes. Par cette aumône, il sera avec vous et partagera vos joies". N'est-ce pas que cette maman mériterait une décoration, comme une de nos anciennes les plus dignes. La même note résonne dans les autres excuses.

Vous tous qui êtes présents, relatez à vos amis que le Collège se porte bien, que les Pères continuent l'oeuvre, vous suivent jusqu'au delà des mers et vous gardent bien vivants dans leur coeurs et leur mémoire. Ils apprécient vos marques d'estime, particulièrement vos visites, vos lettres, vos titres d'honneur. Comme moi, sans doute, vous pensez à Mtre Léon Lalande récemment élevé à un très haut poste par l'Etat. Vous les membres des conventums "1930-1942 et 1931-1943", redites à vos amis qu'il n'y a rien comme le retour au collège pour rajeunir le coeur et lui procurer un élixir de joies incomparables, de vraies joies de l'âme, des joies d'enfant ... auprès de leur mère... bien-aimée, bien aimante aussi, un peu comme ces vieux pères si bons qu'on ne croit plus à leur colère.

"Souviens-toi toujours de ta maman, disait une mère à son fils en guise d'adieux, et tu demeureras toujours digne." L'Alma Mater, votre Collège, vous redit la même parole: "Souvenez-vous que vous êtes des Anciens du C. S.-C. faites-lui honneur, partout et toujours. Respectez les autres, certes, mais sachez que le respect de soi-même, de ses compatriotes est la première source de respect, le premier respect qu'il faut pratiquer. Soyez vous-mêmes, i.e. Canadiens-français cent pour cent, et, s'il le faut, héroïquement. Les héros sont toujours nécessaires. Chacun a sa patrie, sa race, son honneur ou sa foi à maintenir, à amplifier. Nous établir dans la supériorité est une tâche héroïque qui s'impose incessamment, personne n'a le droit de s'y refuser. Souvenez-vous toujours de votre Alma Mater et tous les héroïsmes vous seront faciles. Dans les moments les plus pénible, souvenez-vous qu'elle vous regarde et vous suit et que votre gloire, la gloire de vos triomphes rejaillira sur elle. Ne dégénérez jamais! Il y a trop de hauteurs encore désertes. Hissez-vous jusque là pour vous y établir. Elles attendent des hommes d'élite.

• •

Un savant anglais, devenu vieux,, avouait que son cerveau s'était atrophié, parce qu'il n'avait pas consacré quelque temps une fois par semaine à la musique et à la poésie... Chers Anciens, comme ce savant, mieux que lui, avant de vieillir, prenez l'un des meilleurs moyens de rester jeunes. Venez vous retremper au moins une fois par année à votre Collège, à ces agapes du coeur, de l'esprit et de l'âme. Alors, vous constaterez que ce coeur, bien loin de s'atrophier, battra plus fort que jamais comme le coeur d'un enfant appuyé sur le sein de sa mère, comme le coeur d'un jeune qui n'a jamais cessé d'être jeune, comme le coeur de certains hommes aux cheveux blancs qui semblent rajeunir chaque fois qu'ils prennent contact avec la cause et l'oeuvre que représente et résume le Collège, parce qu'ils ont confiance en l'avenir, malgré tout, et qu'ils ne veulent pas vieillir! Ils sont nés pour demeurer toujours jeunes et leur exemple est plus éloquent et plus contagieux que tous les discours. On est jeune, quand on a le coeur bon, enthousiaste, fier, digne; quand on rebondit, joyeux, devant tous les dévouements et tous les sacrifices nécessaires. Le Collège forge ces coeurs-là! Le Collège retrempe ces coeurs-là!

Revenez toujours à lui pour vous retremper l'âme et l'espérance... vous repartirez toujours plus jeunes et plus grands devant l'âpre devoir.

Comme bouquet, prenons, tous, la résolution de revenir à cette fontaine de jouvence intarissable qu'est notre Collège bien-aimé, le plus souvent possible, chaque fois que le coeur nous le dira. Vous ne sauriez croire, chers Anciens, tous les heureux que vous ferez, vous y compris les tout premiers!! Voici mon dernier mot à chacun de vous:

"Ton Alma fréquenteras plus souvent,
A tout le moins, une fois, tous les ans,
Pour avoir le coeur heureux, tout le temps,
Et ne vieillir, qu'après plus de cent ans!

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Plusieurs membres du clergé se rendirent au presbytère, dimanche le 26 mai, saluer notre vénéré curé Mgr S. Côté, P.D., à l'occasion de son anniversaire. Etaient présents au souper les RR. PP. G. Courteau, S.J., R. Legault, S.J., D. Monty, S.J., J. Gaudette, S.J., G. Belcourt, S.J., L. Porcheron, S.J., du collège de Sudbury; O. Racette, Verner; S. Charpentier, Hanmer; J.-A. Prieur, Field; A. Filiatrault, Blezard Valley; J. Bruneau, P. Hussey, Coniston; H. Plouffe, Warren; L. Côté, Alban; A. Vaillancourt, J. Tourigny, Sturgeon Falls; P.-S. Sylvestre, chapelain de l'aviation; W. Bradley, River Valley; L. Cholette, Lavigne; L. Villeneuve, J. Chartier, Sudbury; J. Michaud, vicaire.

Après le souper tous se rendirent au sous-sol de l'église où les élèves de l'école du village sous la direction des Révérendes Soeurs Grises de la Croix, présentèrent une séance des plus intéressantes.

Une grande foule de paroissiens assistaient. On remarquait M. et Mme Achille Michaud, Mlles Roberte et Suzanne Michaud, de Sturgeon Falls. Mlle Jacqueline Renaud, M. et Mme G. Castonguay, de Sudbury, Mmes Raoul Vaillancourt et Eugène Villeneuve ont visité des parents à Montréal et à Calumet.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

145 Notre-Dame Tél. 3-4802
EPICERIE BONIN
NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
Livraison rapide

A VENDRE
Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX
BRUNET ET RATHWELL
TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

LA DEFENSE DU ST-LAURENT

Il fut un temps où le ministre de la Marine n'entendait pas que les députés de la province de Québec critiquassent son administration. L'un d'eux, M. J.-S. Roy, représentant la circonscription de Gaspé, s'était rendu compte que tout n'était pas parfait dans le domaine confié à la direction de M. Angus Macdonald. Il eut le courage de soulever le problème de la défense du golfe et du fleuve St-Laurent. Le ministre de la Marine se fâcha. Mais le député de Gaspé ne lâcha point. Il revint sans cesse à la charge. Il obtint même, l'an dernier, une séance secrète de la Chambre des communes, pour discuter de la protection de la région du bas du fleuve. D'autres députés fédéraux appuyèrent le député de Gaspé. L'automne dernier, il y eut même une élection complémentaire dans une circonscription longeant le fleuve. Les candidats libéraux mordirent la poussière. Un collaborateur intime du député de Gaspé, dans la personne de M. Frédéric Dorion, fut élu député de Charlevoix-Saguenay. Le nouveau représentant fédéral l'emportait haut la main dans un comté traditionnellement libéral, représenté depuis plusieurs années, par un ministre de M. King.

Le premier ministre a dû ouvrir les yeux. La région du bas du fleuve sera désormais mieux défendue. M. King a fait, à ce sujet, une longue déclation à la Chambre des communes. Le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, un de nos vaillants aviateurs canadiens-français, devient officier de coordination de la défense pour la région de Gaspé et du bas Saint-Laurent. La création de ce nouveau et la nomination du chef d'escadrille Desloges, a dit M. King, sont le complément d'un groupement vaste et compréhensif de tous les moyens de défense civils et militaires de cette région. Cet organisme civil et militaire aura pour tâche de défendre la région contre toute attaque de la part de l'ennemi, mais son objet principal consistera à appliquer les mesures les plus efficaces contre la menace des sous-marins allemands. Les fonctions du chef d'escadrille Desloges consisteront à surveiller et à coordonner le travail des organismes civils appelés à collaborer intimement avec la marine, l'armée et l'aviation, et à servir de trait d'union entre ces organismes civils et les forces armées.

Bref, les services actifs, l'armée de réserve, les organismes civils, la population en général collaboreront ensemble à ce plan. On est à élargir les cadres du Service de détection des avions. La défense par voie de mer, de terre et des airs confiée aux services actifs a été grandement renforcée au cours de l'hiver. L'armée de réserve jouera un rôle important dans ce plan de défense.

L'ELOGE DE M. ROY

Cette déclaration justifie le travail que le député de Gaspé a fait l'an dernier pour obtenir une meilleure défense du Saint-Laurent. M. Roy s'est déclaré satisfait de la déclaration faite par M. King. M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a rendu ce témoignage au député de Gaspé: "J'ai écouté très attentivement cet après-midi la déclaration que nous a lue le premier ministre. Il s'agit d'une déclaration importante puisqu'elle reconnait les efforts énergiques et courageux de l'honorable député de Gaspé (M. Roy) en cette Chambre et puisqu'elle reconnait aussi la véritable portée de l'élection complémentaire remportée par l'honorable député de Charlevoix-Saguenay (M. Dorion) l'automne dernier. Pendant un certain temps, l'honorable député de Gaspé fut le presque seul à attirer l'attention du gouvernement sur des questions de défense, non seulement de la circonscription qu'il représente mais du pays tout entier; et bien qu'il n'ait pas reçu tout ce qu'il a demandé, je sais gré au gouvernement d'avoir admis qu'il s'agissait d'un problème urgent et qu'il fallait agir . . . Je félicite de nouveau très chaleureusement l'honorable député de Gaspé du travail qu'il a accompli dans le passé et je reconnais volontiers que, dans une très grande mesure, les décisions qui ont été prises sont dues à ses inlassables efforts. Je félicite aussi l'honorable député de Charlevoix-Saguenay de son élection qui a fait ouvrir les yeux." Voilà un témoignage mérité.

M. HOUDE DEMEURERA INTERNE

Lorsque le ministre de la Justice annonça que le cas de Camillien Houde allait être soumis à la Commission consultative, nous avons cru que le gouvernement s'apprêtait à libérer l'ancien maire de Montréal, pourvu que celui-ci acceptât les conditions d'usage en pareil cas. Interrogé par le député de Laval-Deux-Montagnes au sujet de la décision de la Commission consultative, le ministre de la Justice a répondu ce qui suit: "La Commission consultative nommée pour étudier les objections faites par M. Houde à son internement m'a fait un rapport unanime le 31 mai. Les conclusions du rapport étaient à l'effet que la détention de M. Houde soit continuée. J'ai étudié le rapport et j'ai aussi étudié le dossier. J'en suis venu à la conclusion que je n'avais aucune alternative et que je devais me conformer aux conclusions du rapport et j'ai signé hier, le 1er juin, une ordonnance conforme à ces conclusions". M. Houde demeure donc interné.

Le député de Laval-Deux-Montagnes, qui est M. Liguori Lacombe, est revenu sur le même sujet, la semaine suivante. Il a demandé si le ministre de la Justice rendra public le rapport de l'enquête qui eut lieu le 28 mai dernier devant la Commission consultative, concernant l'appel par M. Camillien Houde au sujet de son incarcération et, dans l'affirmative, quand il le fera. M. St-Laurent a répondu: "A la première question: Non. A la deuxième question: Réponse donnée par la réponse à la première question."

M. Lacombe ne désespère, cependant, point. Il demande maintenant copie "de tous documents, mémoires, témoignages, plaidoyers, remarques, enquête, procédures, correspondance et télégrammes que possède le ministère de la Justice concernant l'appel de M. Camillien Houde, entendu le 28 mai 1943, par la Commission consultative à Fredéricton."

Puisque le ministre de la Justice a décidé que le rapport de la Commission consultative devait demeurer secret, nous ne voyons pas que le député de Laval-Deux-Montagnes gagne son point.

LA FIN DE LA SESSION

Quand finira la session? C'est ce que tout le monde se demande. Le premier ministre a annoncé que la Chambre commencera à siéger les mercredi et vendredi soir. C'est un signe que le gouvernement veut hâter le travail sessionnel. Mais il en reste encore énormément. La Chambre termine, en ce moment, l'étude des crédits de guerre de la Marine. Il reste encore à entendre l'exposé des ministres des Munitions, de l'Agriculture, du Travail et des Services nationaux de guerre. On n'a pas encore commencé à discuter les crédits civils. Il y a aussi un certain nombre de bills plus ou moins importants. Il en est un qui pourrait retenir pendant un mois l'attention de la Chambre: nous avons nommé le projet de redistribution des circonscriptions électorales. La session pourrait durer jusqu'au 1er septembre, du train où vont les choses.

Il n'est pas impossible, toutefois, qu'elle se termine vers le 15 du mois prochain. Voici le mois de juillet. Les députés commencent à vouloir s'en aller chez eux. Si M. King se rend au désir de ceux qui sont en faveur de ce mouvement, il passerait les crédits militaires et civils, puis il ajournerait à l'automne. Mais tout cela n'est que pronostics. Personne, en vérité, ne sait quand la session se terminera.

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

Le congrès...

(Suite de la première page)

nadienne et un groupe de soldat et de cadets de l'aviation marquant le pas, accompagna le S. S. pendant tout le parcours.

Après le Saint Sacrement venaient les portes-flambeaux, le choeur du Collège Sacré-Coeur et les Anciens du Collège qui chantèrent tout le long de la route. Ensuite venaient les ligueurs du Sacré-Coeur de toutes les paroisses, c'est-à-dire: Alban, Blezard Valley, Chelmsford, Verner, Warren, Markstay, Minnow Lake, Hanmer, St-Vincent-de-Paul de North Bay, Sturegon Falls, Espanola St-Jean-de-Brébeuf, Ste-Anne, Holy Trinity. Puis suivait la société du Saint Nom de Jésus et les Chevaliers de Colomb. Enfin tous les hommes des paroisses anglaises et françaises.

AU REPOSOIR

Après avoir parcouru les rues de la ville toutes décorées pour la circonstance la procession vint se terminer au Collège Sacré-Coeur où un magnifique reposoir attendait l'ostensoir et son digne porteur.

Accompagné de la fanfare du Collège les chants du Salut solennel ne manquèrent pas d'ampleur. Un magnifique sermon sur les grandeurs du sacrement de l'Eucharistie fut donné par le R. P. Courteau, S.J., recteur du Collège. Un non moins magnifique sermon de circonstance fut adressé en anglais par le R. P. Venti.

Lorsque à la fin tous les flambeaux se levèrent pour jurer devant le ciel fidélité à notre sainte religion un frisson de ferveur semblait s'emparer de toute l'assistance. Pour terminer cette journée mémorable Mgr Dignan adressa un mot de remerciement aux organisateurs de ce congrès, c'est-à-dire les RR. PP. Jésuites et donna ensuite sa bénédiction spéciale.

••

Tous les organisateurs du Congrès remercient sincèrement ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur argent pour que cette journée fut plus qu'un succès matériel mais aussi un triomphe religieux. Merci, aux dames de Ste-Anne qui ont servi le souper à tout le clergé. Merci à la compagnie Hydro qui a fourni les lumières décoratives pour le reposoir. Merci à chacun et à tous de leur part plus que suffisante de bonne volonté et de coopération.

Le jour de la Confédération peut varier

Le gouvernement fédéral a annoncé que le jour de la Confédération sera fêté le jeudi le 1er juillet. On avait d'abord annoncé que la fête aurait lieu le premier lundi du mois et plusieurs avait organisé des manifestations publiques pour cette journée. Le principal embarras pour Sudbury est la fête champêtre du Lions Club. Les marchands sont embarrassés aussi. Le conseil a reçu une lettre d'un groupe de marchands qui demande que lundi soit déclaré fête officielle pour Sudbury.

Contre la conscription du travail

R. H. Hall, gérant du service sélectif national à Sudbury annonce le premier appel contre la conscription du travail. Vendredi, une cour spéciale d'arbitrage se réunit pour étudier le cas. L'appel a été fait par un jeune homme qui a reçu l'ordre de changer d'emploi pour aider l'effort de guerre, qui a refusé. La décision de la cour établira sans doute un précédent. Dan Barker, de North Bay, a présidé le tribunal. Ce jeune homme n'est pas un canadien-français.

On paye ses taxes

Les gens de Sudbury s'empressent un peu plus de payer leur taxe. Cette année, ils ont payé 7200 dollars de plus que l'an dernier à ce temps-ci de l'année. Mais cette somme ne brosse pas tout le tableau. La perception à date se chiffre à 70% des taxes pour l'année. Pendant que l'an dernier, la perception n'a atteint que 65%. Au mois de juin, avec la moitié de l'année encore à venir, les gens de Sudbury n'ont qu'un tiers des taxes à payer.

Les naissances augmentent

Durant les cinq derniers mois, Sudbury a enregistré 860 naissances, une augmentation de 25% sur 1942. Au mois de mai, il y a eu 184 naissances. Ceci est 43 de plus qu'au mois d'avril. Les morts se sont élevés à 34 et les mariages à 36 durant le mois de mai.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

SPORT LOCAL

Après avoir eu de la difficulté à toucher la balle de Shorty Kunto dans les premières manches d'une partie d'exhibition avec le Frood, le Grand Club du Collège Sacré-Coeur réussit à égaliser avec les Tigres au pointage de 5 à 5. Kunto, qui n'eut pas beaucoup de succès avec le Frood l'an dernier, parut en excellente forme. Pour les collégiens, Jacques Vachon et René Larouche firent de brillants arrêts tandis que Laurent Poirson se distingua au bâton en cognant deux coups sûrs. Le dimanche suivant les collégiens devaient terminer la saison de balle-molle au collège en faisant face aux puissants Shamrocks. Nous aurons un rapport sur cette joute la semaine prochaine.

Les éliminatoires de la ligue de balle-molle au Collège Sacré-Coeur ont commencé dernièrement. Dans la série "A" la classe de Méthode a remporté deux triomphes successifs sur la Philosophie par des comptes de 16 à 4 et 21 à 9. André Lécuyer, capitaine du club vainqueur, fut l'étoile de la série en lançant deux magnifiques parties et en frapapnt deux circuits au cours de la seconde joute. Les Philos employèrent plusieurs lanceurs pour tâcher de maîtriser les bâtons de leurs rivaux mais leurs efforts furent inutiles. Cependant Albert Paiement réussit un coup de circuit dans le deuxième engagement. Dans la série "B" la Rhétorique et la Versification s'étaient partagées les honneurs à la fin de la semaine dernière. La première partie se termina par un poitage de 12 à 8 en faveur des Rhétos mais la Versification revint à la charge en triomphant 10 à 9 dans le second engagement. Les deux équipes continuent à se disputer le droit de participer aux semi-finales.

ICI ET LA DANS LES MAJEURES

Jack Fising, lanceur du Buffalo, de l'internationale, a prouvé qu'il était "homme de fer" au monticule récemment en lançant avec succès deux parties consécutives contre Syracuse. Dans la joute initiale, il n'accorda que qlatre coups sûrs et les Bisons triomphèrent 2 à 1. Dans la deuxième joute, Fising limita les bâtons des Chiefs à sept coups simples et les siens remportèrent une victoire par le même compte. Malgré ses 33 ans, Fising a prouvé que son bras était encore plein de vie.

Les Cardinaux de St-Louis se sont emparés de la première position dans la ligue Nationale, la semaine dernière, en triomphant du Philadelphie, 3 à 2. Billy Southworth, gérant des Cardinaux, ne plaisantait pas lorsqu'il affirma que son équipe était la mieux équilibrée des ligues majeures aujourd'hui.

Babe Dalhgren, joueur de premier but pour le Philadelphie de la ligue Nationale, continue de mener les frappeurs dans ce circuit. A la fin de la semaine dernière, Dalhgren avait atteint une ricaine firent beaucoup de progrès

Les White Sox de la ligue Américaine font beaucoup de progrès dernièrement. Après avoir eu de la difficulté à organiser son équipe, Jimmy Dykes l'a maintenant conduite en troisième position. Les White Sox ont gagné neuf de leurs dernières douze parties.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Service de Beauté

CHEZ COLETTE

Tél. 5-5748 316 Draper

Nickel Tire Service

Propriétaire: Gérard Boulet

VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

TEL. 3-0108 Res. 6-6132

25 rue Beech

LEPAGE

Article de Fumeur

Journaux

CHOIX DE TABAC CANADIEN

46½ Borgia - Tél. 5-5291

Sudbury

SAM C. LECLAIR

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

81-83 Beech St. Sudbury

TEL. 3-1471

JOUR ET NUIT

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

Théâtre **CAPITOL** Sudbury

AU PROGRAMME VENDREDI ET SAMEDI

LAUREL et HARDY

DANS

THE AIR RAID WARDENS

UN AUTRE DU GRAND-OUEST

OMAHA TRAIL

CORN FLAKES, Kelloggs	3 pqts 25¢
FROMAGE CHATEAU	pqt ½ lb 19¢
FARINE à gâteaux, Maple Leaf	pqt 29¢
BEURRE de crèmerie, 1ère qualité	lb 36¢
LAIT Meadow Gold	hte 16 oz. 9¢
SUCRE GRANULE	5 lbs 40¢
SOUPE aux tomates ou légumes, Libby	10 oz. 9¢

ACHETEZ COMPTANT ET EPARGNEZ CHEZ CARLOAD

EPICERIE CARLOAD

En force jusqu'au 19 juin inclusivement

46 rue Elm . . 5-5650
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre . . 7-7935
Garson Ontario